



institut universitaire
graduate institute
d'études du développement
of development studies

Année académique: 2006/2007

**Réformes économiques et développement durable en Afrique
(Antoine BRAWAND)**

DOCUMENT DE SEMINAIRE

**LE NEPAD : UNE SOLUTION « AFRICAINE » POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE,
ESPOIR ET DESEPOIR D'UNE RENAISSANCE**

Douma Sadi
Yao Jean François
Orou-Toko Ousmane
ZINA Seydina Ousmane

Master/IUED – Février 2007

INTRODUCTION GENERALE

Après les indépendances des pays africains dans les années 60, l'Afrique traînant son lourd passé esclavagiste et colonial devait prendre en main son propre destin.

Les élites africaines investies en cette période d'une mission salvatrice avait la difficile tâche d'effacer sinon réduire les répercussions néfastes de ce passé sur le présent et l'avenir socio-économique du continent.

Le constat qui se fait est d'une dure réalité car le continent a du mal à se relancer et s'insérer dans l'économie mondiale. Il supporte les interventions extérieures qui indiquent les solutions à la sortie de crise politique, sociale et économique que connaît les Etats Africains.

Aussi, force est de constater que les différents remèdes employés soit par les institutions internationales ou soit par certains Etats occidentaux se sont avérés jusqu'à ce jour d'une efficacité moindre ou ont connu un rapide avortement du fait de leur inadaptation aux réalités socio-politiques et économiques de l'Afrique.

L'aide au développement par le truchement de l'OCDE continue d'être injectée à l'Afrique, les anciennes puissances colonisatrices se lancent dans des politiques de « dauphins » à l'endroit de leurs anciennes colonies, des réflexions sont menées au niveau international, national et local pour enclencher « le décollage » du continent, mais il en est rien ou du moins le chemin reste parsemé d'embûches. Car l'Afrique supporte le plus fort taux de pauvreté dans le monde, est déchirée par des conflits faisant de nombreuses victimes parmi les populations civiles, est en tête des infections au VIH/SIDA, et affiche avec acuité sa faiblesse démocratique.

Alors, « A quand l'Afrique » ? Face à une telle réalité, « l'afropessimisme » ne risque-t-il pas de prendre le dessus sur « le panafricanisme optimiste » ?

C'est d'ailleurs ,au regard de ces énormes inquiétudes, que le début du millénaire africain sera émaillé de débats et de position quant à une « réelle » volonté de dresser l'Afrique contre les nombreux obstacles qui empêchent son avancée et son intégration dans une économie de plus en plus mondialisée. IL s'agit de la « renaissance » du continent dont le cadre d'analyse et de réalisation est le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique appelé NEPAD, qui est le fruit d'une concertation et d'une initiative de certains dirigeants africains à stimuler le réveil de l'Afrique.

Le NEPAD, entériné par les instances de l'OUA (aujourd'hui UA) en 2001, se présente comme l'initiative africaine pour une solution africaine aux problèmes de l'Afrique.

Faudrait-il dire alors que le NEPAD est un gage de bonne volonté pour le développement de l'Afrique ? Pourra-t-il relever les défis actuels de l'Afrique dans ce processus de mondialisation et de globalisation ? Serait-il l'espoir ? Ses limites actuelles ne projettent-elles pas le désespoir d'une renaissance ?

Au cours de notre étude nous tenterons de répondre à ces différentes questions en structurant notre analyse en quatre parties.

Première partie : La problématique du développement en Afrique : Le cas du plan de Lagos (Douma Sadi)

Deuxième partie : Historique et Présentation du NEPAD (Yao Jean François)

Troisième partie : Le Financement du développement en Afrique. Cas du NEPAD (Orou Toko Ousmane)

Quatrième partie : Le NEPAD : Trompe l'œil ou modèle de développement prometteur pour l'Afrique ? (ZINA Seydina Ousmane).



institut universitaire
graduate institute
d'études du développement
of development studies

Année académique: 2006/2007

**Réformes économiques et développement durable en Afrique
(Antoine BRAWAND)**

DOCUMENT DE SEMINAIRE

PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE : Le Plan
d'Action de Lagos, un projet mort-né

DOUMA Sadi

Master/IUED – Février 2007

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CEA : Commission Économique pour l'Afrique

FMI : Fonds Monétaires Internationales

NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

NOEI : Nouvel Ordre Economique Internationale

OUA : Organisation de l'Unité Africaine

PAL : Plan d'Action de Lagos

UA : Union Africaine

PLAN

INTRODUCTION

I. PRESENTATION DU PAL

1. Objectifs et stratégies du PAL
2. Des résultats décevants

II. FORCES ET FAIBLESSES DU PAL

1. Forces du PAL
2. Faiblesses du PAL

III. RÔLE DES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES DANS L'ECHEC DU PAL

1. Rôles des acteurs internes
2. Rôles des acteurs externes

CONCLUSION

« Quarante ans après les indépendances, le constat est incontournable : L'Afrique est en crise, le modèle néocolonial de développement l'a menée au bord du gouffre » (Barry A. M., 2005 :109). Cette affirmation sans ambiguïté traduit en fait, que ce soit en Afrique ou à l'extérieur, un sentiment général d'échec du modèle de développement en Afrique.

C'est dans ce contexte que l'initiative du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) lancé par cinq chefs d'Etats africains¹ en 2001 et approuvé par l'Union Africaine (qui remplace l'OUA), apparaît comme la solution salvatrice dont l'Afrique a besoin pour amorcer enfin son développement. Le NEPAD est présenté comme `` un plan conçu par les africains pour les africain `` et suscite ne serait-ce par ce seul aspect beaucoup d'espoir.

Pourtant, en jetant un regard rétrospectif sur le passé, on se rend compte le NEPAD n'est pas la première initiative lancée en faveur du redressement de la situation économique ``chaotique`` que connaît l'Afrique depuis des décennies. En effet, comme le note Matoko E. (1996 :24), « l'Afrique a été un vaste champs d'expérimentations de modèles de développement ». Elle l'est encore aujourd'hui.

Le plan d'action de Lagos fut l'une de ces nombreuses initiatives conçues à l'époque pour le redressement du continent africain.

Lancé en 1980 par l'OUA², en collaboration avec la CEA, ce plan d'action venait en réponse à la dégradation de la situation économique du continent vers la fin de la décennie soixante-dix, suite aux chocs pétroliers et aux limites montrées par le programme d'action du nouvel ordre économique international (NOEI) proposé par les Nations Unis vers à cette époque.

Il faut dire que depuis sa création en 1963, décolonisation, lutte contre l'apartheid et conflits opposant certains Etats africains ont longtemps occupé l'OUA, au détriment de la brûlante question économique. Notons aussi au passage que durant la décennie 60, l'économie africaine était encore relativement en bonne posture.

Ce n'est donc qu'avec la crise économique de la fin des années 70, que l'OUA commença à s'attaquer concrètement aux questions de développement économique.

Elle élaborera alors, en collaboration avec la CEA, ce plan de sortie de crise en trois principaux documents célèbres. Le premier fut la Déclaration de Monrovia³ adoptée par tous les chefs

¹ Ce sont : Tabo M'beki (Afrique du Sud) ; O.Obassangeo (Nigeria) ; A. Bouteflika (Algérie) ; A.Wade (Sénégal) et H.Moubarak (Egypte)

² L'OUA était la principale organisation africaine et regroupait tous les pays africains indépendants.

³ Monrovia est la capitale du Libéria, où les chefs d'Etats et de gouvernement de l'OUA se sont réunis une session ordinaire de cette organisation

d'Etats et de gouvernements de l'OUA en 1979, qui dressait un projet et un scénario pour l'avenir de l'Afrique.

L'année suivante, c'est-à-dire en 1980, les mêmes acteurs adoptaient à Lagos⁴ un plan d'action qui offrait le cadre et les stratégies pratiques d'exécution des programmes de développement. Il s'agissait des mesures concrètes pour mettre en Œuvre de la déclaration de Monrovia.

L'acte final de Lagos contenait les décisions politiques accompagnant le projet et le plan d'action ; il a été transformé 10 ans plus tard en Traité d'Abuja portant création de la communauté économique africaine.

En clair, cette stratégie (la déclaration, le plan et le traité) que nous appellerons globalement le Plan d'Action de Lagos (PAL) visait à remettre l'Afrique sur la voie de la croissance et du développement.

Mais, malheureusement, les résultats n'ont pas été à la hauteur des espoirs du continent africain, et le PAL eu des résultats globalement décevants.

Le but de cette étude est de comprendre tant au niveau interne à l'Afrique qu'au niveau de l'environnement externe, ce qui explique ces mauvais résultats enregistrés par le PAL.

Autrement dit : qu'est-ce qui explique l'échec du PAL dans l'atteinte des objectifs qui lui ont été assignés?

Notre hypothèse de travail est que le PAL n'a pas atteint ses objectifs, d'abord, du fait de certaines insuffisances qu'il présentait; mais surtout parce sa mise en oeuvre a été entravée tant par ses propres signataires à savoir les dirigeants africains, que par les puissances extérieures (c'est-à-dire les pays occidentaux à travers les bailleurs de fonds) qui avaient une toute autre vision sur la manière de conduire le développement en Afrique ; et c'est la vision de ces derniers qui a finalement été adoptée.

Notre travail sera élaboré en trois principales parties. La première sera consacrée à la présentation du Plan d'action de Lagos, ses objectifs et stratégies, puis au constat de son échec. La deuxième partie traitera des forces et faiblesses du plan ; et enfin la troisième partie présentera les facteurs internes (acteurs africains) et externes (les bailleurs de fonds) ayant contribué aux résultats médiocres de ce plan

⁴ Alors capitale du Nigeria

I. PRESENTATION DU PAL

Au lendemain des indépendances, le financement de l'Etat africain était basé sur le modèle rentier, fonctionnant soit sur la manne générée par la vente des matières premières sur le marché international soit grâce à l'aide au développement dont ils bénéficiaient sans conditions selon leurs camps idéologiques, la guerre froide aidant. Mais avec les chocs pétroliers des années 70, et le train de vie dispendieux des gouvernements africains de l'époque, le modèle rentier montra très vite ses limites. Ce fut le début de la crise. C'est alors que l'OUA proposa en collaboration avec la CEA un plan de sortie de crise et développement pour l'Afrique : le PAL

Ce plan proposait une vaste stratégie de développement pour le continent (1), mais malheureusement, ses résultats ont été en deçà des espoirs qu'il avait suscités (2).

1. Objectifs et Stratégies du PAL

Après un examen de la situation de crise dans laquelle se trouvait le continent africain, tous les chefs d'Etats et de gouvernements de l'OUA réunis à Monrovia au Libéria, ont adopté en 1979, la Déclaration d'engagement de Monrovia des chefs d'Etats et de gouvernement de l'OUA sur les principes directeurs à respecter et les mesures à prendre pour réaliser le développement économique et social. Ce document répondait à la « nécessité de prendre d'urgence des mesures pour offrir l'appui politique indispensable au succès des mesures visant à réaliser l'objectif d'un développement et d'une rapide croissance économique autosuffisante et autocentrée » (OUA, 1981: 5). Il dressait ainsi un projet et un scénario pour l'avenir de l'Afrique. Selon ce scénario l'Afrique en développement connaîtra une croissance globale d'environ 7% par an au cours des années 1980. Au niveau sectoriel « la production agricole devrait augmenter de 4% par an tandis que l'industrie devra connaître un taux de croissance de 9.5% par an pendant la période 1980/90. Les exportations devront également accuser une croissance réelle de d'environ 7% par an tandis que les importations devront être maintenues à des taux de croissance inférieurs à 8% par an [...]. » (OUA, 1981 : 130).

L'année suivante, le Plan d'Action Lagos était adopté pour la concrétisation des engagements pris à Monrovia.

Les stratégies proposées par ce plan d'action étaient fondées sur quelques principes devant

conduire à une autre forme de développement. Ce plan donnait la priorité au développement de l'agriculture d'abord pour la production vivrière en vue de l'autosuffisance alimentaire, puis pour l'exportation ; à l'industrialisation, afin de répondre aux besoins de base ; aux industries extractives afin de recouvrer la souveraineté totale et permanente sur les ressources nationales ; mais aussi à la science, les ressources humaines, les technologies. Il réservait aussi un rôle assez important pour l'Etat dans la conduite du processus de ce développement endogène et autocentré qui était visé.

Notons déjà, au passage, que ces objectifs n'étaient pas tout à fait conformes à l'idéologie politique de libéralisation, de régulation par le Marché et de ``moins Etat``, née du consensus de Washington à la fin des années 1970, et qui était dominante chez les principaux bailleurs de fonds. Le développement prôné par le PAL, bien que n'excluant pas le Marché, n'y était pas spécialement orienté ; il visait d'abord la satisfaction des besoins locaux.

Enfin, l'acte final de Lagos contenait les décisions politiques accompagnant le projet et le plan d'action, notamment la réalisation d'un marché commun avant l'an 2000. Il a été transformé 10 ans plus tard en Traité d'Abuja portant création de la communauté économique africaine. Ce traité énonçait un programme détaillé des réalisations successives de la communauté sur 34 ans.

Mais, malheureusement, les résultats n'ont pas été à la hauteur de ces bonnes résolutions.

2. Des résultats décevants

En dépit de toutes ces bonnes résolutions, au final, les résultats ont été assez modestes pour ne pas dire décevants. L'Afrique n'a pas pu amorcer un réel processus de développement ; sa situation s'est plutôt dégradée.

En effet, en dépit du PAL, la tendance de la dégradation de la situation économique de la fin des années soixante-dix a continué. Au cours des années 1980-1990, l'Afrique était encore (et l'est toujours) en proie à de graves crises économiques et politiques. La plus part des pays africains se trouvaient dans une situation économique plus défavorable qu'au moment des indépendances. Ces chiffres avancés par un rapport de la Commission Sud en disent long. En effet, selon ce rapport (Commission Sud : 63), le taux moyen de croissance qui était de 4,1% dans les années 70 annuel était négatif dans les années 80 ; l'économie africaine a régressé de 0.5% par an entre 1981 et 1988 ; le taux de croissance annuel était supérieur à 3% durant les années 80, le PIB par habitant a diminué, ainsi que le taux d'investissement. Cette situation de dégradation croissante a fait dire à A Clausen, président de la Banque Mondiale

de l'époque, cité par Giri J. (1986 :8), que l'Afrique connaissait « la pire crise économique qu'aucune région du monde ait connue depuis la seconde Guerre mondiale ».

Par ailleurs, notons que la dette extérieure avait presque doublé en volume entre 1980 et 1986, passant de 55 à 102 milliards de dollars, et triplé en pourcentage des exportations atteignant, en 1986, 312% des exportations. (Chiffres du Centre de Recherche pour le Développement, 1988 :70).

A cela, il faut ajouter les nombreux conflits que l'OUA n'a pas pu résoudre et les déplacements de populations qui s'en sont suivis. En fin de l'année 1984, les Nations Unies estiment qu'il y'avaient cinq millions de réfugiés en Afrique sur les dix millions recensés dans le monde ; et en 1985, ce sont plus de dix millions d'africains qui ont été déplacés à cause de la famine.

Au bout du compte, les résultats ont été bien en dessous des espérances, et ce qui justifie le qualificatif de ``décennie perdue`` ou ``décennie gâchée`` attribué à la décennie 80-90.

En effet comme le souligne Balla B. (2001), « qu'il s'agisse de la croissance économique, de la résorption du double déficit structurel de la balance commerciale et des finances publiques, de la dette extérieure et intérieure, des niveaux de pauvreté, de la nutrition, de la santé, de l'éducation, en un mot de l'amélioration du bien être social, les performances (du PAL) ont été extrêmement médiocres voire insignifiantes ».

Les raisons de cette mauvaise performance sont à situer tant au niveaux des insuffisances du PAL lui-même (II) que de la mauvaise volonté politique des dirigeants africains et des acteurs externes, c'est-à-dire la communauté internationale à travers les bailleurs de fonds. (III).

II. LES INSUFFISANCES DU PAL

On ne peut parler des faiblesses et insuffisances du PAL (2), sans évoquer les points qui, à notre point de vue, auraient du jouer en faveur de ce plan d'action (1)

1. Les points forts du PAL

Le PAL était une stratégie de développement de grande portée qui prenait en compte le court, le moyen et le long terme. C'était un plan propre à l'Afrique, à l'inverse de plusieurs autres qui lui ont tout simplement été imposés et qui ont très vite montré leurs limites. Ce plan avaient l'approbation des dirigeants africains qui, on suppose, savaient par expérience la

situation désastreuse dans laquelle plongeait leur continent, et avaient. Du oins théoriquement, réfléchi aux voies à suivre pour l'en sortir. Ce plan préconisait « un développement dans tous les domaines, fait par et pour les africains, en utilisant au maximum les ressources et les potentialités locales » (Kabongo K.M., 1992 : 4).

Mais comme tout plan, le PAL était loin d'être une stratégie parfaite à tout point de vue ; il contenait certaines insuffisances qu'il faut relever.

1) Faiblesses du PAL

Le PAL était loin d'être un plan parfait. L'une de ses principales faiblesses était que sa réalisation était subordonnée à l'action de l'OUA, donc de ses pays membres. Or celle-ci était à l'époque confrontée à un certain nombre de problèmes d'ordre institutionnel, politique et structurel.

Sur le plan institutionnel, l'OUA était devant faire face à un vide institutionnel par rapport à la définition claire des politiques d'actions dans le domaine économique ; du fait que comme nous l'avons déjà dit plus haut, le développement économique n'était pas une priorité pour cette organisation à sa naissance.

Quant au problème d'ordre politique, il résidait dans la crise de confiance qui sévissait au sein de l'organisation. En effet, les pays membres affichaient une certaine méfiance entre eux et vis-à-vis de l'OUA. La guerre froide qui a eu une influence énorme sur les Etats africains, n'était pas étrangère à cette situation de crise de confiance. En effet, en les obligeant à choisir des camps idéologiques différends, elle a aussi divisé leurs plans de développement en projets socialistes, capitalistes ou marxiste selon le cas; avec des orientations complètement divergentes, voire contradictoires. Et l'OUA, fait du principe de respect de la souveraineté des Etats qu'elle avait choisis, ne pouvait leur imposer un modèle de développement. Comme le dit Bujra A. (2002 :132), « La guerre froide a ainsi marqué à la fois leur modèle de développement interne et leurs relations extérieurs. Cette énorme force extérieure a plongé l'OUA dans l'impuissance et l'inaction ». En conséquence, comme le souligne Kabongo K.M. (1992 : 57), l'absentéisme des dirigeants africains et cette différence idéologique entre les Etats membres ont souvent empêché l'adoption de textes clairs et cohérents sur des questions importantes concernant les actions de l'organisation

Mais l'une des plus grandes failles du PAL, comme d'ailleurs de nombreuses autres initiatives de développement en Afrique, était que son mécanisme de financement dépendait en grande

partie du ressort des pays du Nord. Il faut noter aussi qu'on reproche au PAL de ne pas insister sur certaines questions clefs du développement en Afrique comme les droits de l'homme, ou le rapport entre culture et développement (Kabongo K.M.1992 :57).

Ces insuffisances du PAL ont certes contribué à son échec, mais les plus grands obstacles furent ceux qu'il rencontra dans le cadre de sa mise en œuvre tant au niveau interne aux pays africains qu'au niveau des acteurs externes, c'est-à-dire les bailleurs de fonds internationaux.

III. RÔLE DES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES DANS L'ÉCHEC DU PAL

1) Rôle des États africains

Bien que les principes directeurs et l'approche des politiques de développement proposées par le PAL aient été acceptés par tous les dirigeants des pays de l'OUA, le plus souvent, les politiques nationales qui étaient censées être conformes au PAL ne l'ont pas été.

En effet, les pays africains ont été incapables pour des raisons politiques de traduire les principes directeurs adoptés au niveau continental en politiques, programmes et projets nationaux. On peut alors se demander pourquoi. Comment se fait-il que ces chefs d'États souverains se soient consciemment engagés dans des stratégies de développement à l'échelon régional de l'OUA sans les appliquer à l'échelon national comme convenu ?

Rappelons d'abord que même après les indépendances des pays africains, les anciennes puissances, les anciennes puissances coloniales y avaient encore maintenu une présence et une influence fortes à travers la coopération, l'assistance et de solides liens politiques entre les dirigeants des deux zones. L'exemple le plus concret est celui des liens entre la France et les pays francophones. De ce fait, les structures politiques de ces nouveaux États n'étaient que la continuité du modèle colonial. Par ailleurs, il faut dire aussi qu'au lendemain des indépendances, l'économie africaine se portait encore assez bien, et générait des mannes financières dont bénéficiait la nouvelle classe d'hommes d'affaires africains en recourant aux institutions étatiques. Cette nouvelle élite opportuniste ne souhaitait en aucun cas un changement de structure politique qui aurait pu compromettre ses ``pratiques rentières``.

Cependant, la crise de la fin des années 1970 a consacré l'échec de ce modèle colonial de développement, et le débat intellectuel était alors à la recherche de nouveaux modèles.

C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le PAL qui proposait justement ``une autre forme de développement``. Les dirigeants africains avaient d'autant plus approuvé cette nouvelle stratégie qu'ils savaient par expérience l'inadéquation de l'ancien modèle de développement. Ils se sont donc engagés dans ce changement de cap que proposait le PAL. Mais au niveau national, ce changement de politique n'a pas pu avoir lieu, tout simplement parce qu'il y allait de l'intérêt de cette nouvelle élite opportuniste ; cette dernière y opposa une résistance d'autant plus forte qu'elle était très influente sur le plan administratif et politique. Ces intérêts privés de groupuscules ont donc été privilégiés au détriment des intérêts nationaux, et ont entravé le changement de la structure politique et administrative au niveau interne aux Etats africains.

Par ailleurs, il y'avait aussi une forte influence extérieure (les anciennes puissances coloniales) pour la continuité de l'ancienne structure coloniale, car elle permettait d'une certaine manière de maintenir ces Etats africains sous une autre forme de domination extérieure. Cette influence extérieure était d'autant plus forte qu'elle avait le pouvoir de perturber la stabilité de ces Etats en s'alliant à la classe qui était opposée au changement. On peut citer pour cela l'exemple le cas Congo Kinshasa avec Lumumba ou encore le Ghana sous Nkrumah.

Pour les dirigeants politiques africains, face à ces forces internes et externes, il était donc plus aisé de poursuivre les politiques existantes tout en approuvant les nouvelles politiques à l'échelle de l'OUA. Selon Bujra A., (2002 : 142), « la dichotomie entre leurs pays et l'OUA était devenue la norme politique des dirigeants africains ».

Par conséquent, plus les pays africains continuaient sur l'ancienne voie en dépit de son inadéquation constatée, plus les crises s'aggravaient et plus ils s'endettaient ; ce qui les affaiblissait et donnait d'autant l'occasion à l'Extérieur d'assurer la continuité des anciennes politiques ; mais surtout d'intervenir directement et officiellement dans la gestion de ces Etats.

2) Rôle des institutions internationales

A partir des années 1980, les pays africains, surendettés et dépendants pour la plupart de l'aide internationale, n'ont pu s'opposer à l'intervention directe et officielle des puissances

occidentales dans la direction de leurs politiques de développement. Ces interventions se font à travers le FMI et la Banque Mondiale ; ce qui d'après Tidjani A.M., (2001 :20) est « une situation inédite, conséquence directe du système de conditionnalités qui a pris place ces dernières décennies et qui a amené les Etats pourvoyeurs d'aide à s'impliquer directement dans la gestion publique des Etats récipiendaires ». Ainsi, ces bailleurs de fonds mènent désormais la réflexion sur les politiques et stratégies de développement en Afrique en utilisant la dette et l'assistance comme moyen de pression.

Pour en revenir au PAL, moins d'un an après son adoption par les Etats africains, c'est-à-dire en 1981, la Banque Mondiale a sorti un rapport intitulé `` Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara : programme indicatif d'action `` ; plus connu sous le nom de rapport Berg qui jetait les bases théoriques ce qu'on connaît aujourd'hui sous le nom de programmes d'ajustements structurels. Deux autres rapports de la Banque Mondiale suivirent respectivement en 1983 et 1984, qui reprenaient l'essentiel du raisonnement du rapport Berg en y rajoutant de nouvelles analyses. En résumé, le raisonnement de ce rapport érigé par la suite en programme, était que l'Afrique devrait accorder à la production un ordre de priorité plus élevé, sans pour autant abandonner les autres objectifs. Il proposait, à terme, « une stratégie de développement basée sur l'agriculture et orientée vers les marchés extérieurs comme première étape du processus de transformation à long terme, prélude à l'industrialisation, à la fois susceptible de dégager les ressources le plus rapidement, et bénéfique à plusieurs pays pour un développement futur. »(Kabongo K.M., 1992 : 5)

Selon Benoît Balla (2001) « La succession de ces trois rapports de la Banque Mondiale en l'espace de trois ans, traduisait en réalité une évolution de la pensée de cette institution et une incertitude évidente sur les solutions proposées, qui d'ailleurs butaient sur un problème essentiel : les moyens financiers et non financiers exigés par les objectifs que le programme de Lagos s'assigne ».

En effet, les moyens financiers allaient être déterminants, car réponse à la requête de financement des programmes du PAL, les bailleurs de fonds se sont empressés de `` l'enterrer `` et ont imposé à la place le plan Berg.

Ce dernier comme le disait de Barry A.M. (2005 : 113) se présentait comme une véritable « contre proposition » du PAL. En effet, alors que le PAL privilégiait le développement endogène et autocentré basé sur la satisfaction des besoins locaux d'abord, avant l'exportation, avec l'Etat comme acteur incontournable, le Plan Berg recommandait une stratégie de développement axée sur les exportations et une plus grande insertion dans le

Marché mondial, et un moindre rôle pour l'Etat. Il y'avait entre les deux programmes une divergence notable en terme d'objectifs généraux d'où une opposition claire des types d'approches des problèmes socio-économiques en Afrique et des façons d'y remédier. Le plan Berg en privilégiant la production, la croissance accélérée et l'efficacité visait avant tout une augmentation des exportations africaines, et l'insertion des pays africain sinon leur ``embrigadement`` dans un système économique international asymétrique contrôlée par les grandes puissances internationales ; alors que les Etats africains visaient à réduire sinon à dépasser cet état de dépendance par rapport à celles-ci, dans lequel ils ont toujours été maintenus. Et cette dépendance était due justement en partie au peu de diversification de leurs exportations, constituées essentiellement de matières premières dont les cours ne cessaient de baisser, ce qui leur faisait recourir aux financement extérieurs. Or comme le disait Hugon cité par Tidjani A.M. (2001 :22), ces financements extérieurs « qui devaient jouer un rôle de transfusion, maintiennent les Etats sous perfusion avec mise sous tutelle ». Les africains visaient donc de se défaire de cette `` mise sous tutelle `` tant politique qu'économique en s'autosuffisant. Selon les termes de Kabongo K.M. (1992 :15), par le PAL « les Etats africains visaient la réorganisation de ``l'espace socio-économique africain ».

En fait, le PAL est apparu à l'occident, donc aux bailleurs de fonds, comme une tentative de déconnexion de l'Afrique du système libéral , une résistance à son intégration dans « le grand Marché mondial, unique , intégré et autorégulateur »(Amin S. et al., 2001 : 12) ; or résister au Marché reviendrait au yeux de la communauté internationale « à faire acte de d'aveuglement ou d'inconscience, voire d'auto exclusion de l'histoire de l'humanité », tellement l'idéologie néolibérale était dominante (Amin S. et al., 2001 : 13). Le PAL, de part son orientation, n'était pas conforme à cette idéologie néolibérale. Dans ce sens, selon Bujra A. (2002 :142), « Du point de vue de la Banque Mondiale, du FMI et de la communauté des donateurs, [...], les initiatives africaines sont résolument extrémistes et gauchisantes) » ; elles ne peuvent donc pas mener au développement.

En conséquence, ce plan a été écarté, en lieu et place, les institutions internationales ont adopté les stratégies proposés par le Plan Berg d'où les programmes d'ajustement structurels imposés aux pays africains, dont tout le monde connaît aujourd'hui les résultats catastrophiques sur les économies concernées.

Ces plans ont en effet, complètement désarticulé les économies des Etats africains, annulant les minces avancées qu'ils ont pu réussir jusque là. En obligeant les Etats à se désengager de leurs rôles sociaux comme la santé ou l'éducation au profit du privé sous prétexte de la

recherche d'efficacité, ces programmes ont fait apparaître en plus de la crise économique une crise sociale sans précédent.

Les conséquences de ces programmes d'ajustements structurels font douter, encore aujourd'hui, de la réelle volonté des pays riches à aider l'Afrique à s'en sortir. Selon Stieglitz J.E. cité par Barry .A.M. (2005 : 139), « les institutions internationales ont fixé les règles du jeu en fonction des intérêts des pays industriels avancés, et d'intérêts privés agissant en leur sein, et non de ceux des pays en développement ».

Depuis, des années 1980 à 1990, et d'ailleurs jusqu'à aujourd'hui, les initiatives extérieures ont constitué l'essentielles sinon les seules politiques qui orientent les stratégies de développement dans la quasi majorité des pays d'Afrique. Comme l'a souligné Tidjani A.M. (2001 :12), les Etats africains » semblent s'en être totalement remis à l'appréciation de ces institutions devenues aujourd'hui les détentrices légitimes des `` bonnes recettes pour le développement ».

CONCLUSION

Le lendemain des indépendances fut pour le continent africain une période d'espoir, car d'aucun pensait que le développement serais au rendez-vous. Mais comme le disait en 1988 Pierre-Claver Damiba, alors directeur du PNUD pour l'Afrique, « On peut dire que les espoirs, les rêves, les aspirations de progrès qui ont accompagné l'accès à l'indépendances et la première décennie des croissances faciles se sont fortement ébranlés et tombé au milieu des débris d'un effondrement économique majeur et généralisé [...] ». (Centre de Recherche sur le Développement, 1988 :77)

En effet, la grave crise économique qui sévissait sur ce continent dès la fin des années 70 a marqué l'échec du modèle de développement hérité de la colonisation.

Il fallait donc trouver un autre modèle de développement.

Le PAL ; adopté par les chefs d'Etats et de gouvernements africains en 1980, proposait une stratégie pour une autre forme de développement, collectif, endogène et autocentré. Le PAL suscita à l'époque beaucoup d'espoir.

Malheureusement, ses résultats n'ont pas été à la hauteur des espoirs qu'il a suscités ; ses résultats ont été médiocres.

Les raisons de cette contre performance sont certes imputables à certaines insuffisances du plan lui-même, mais surtout aux obstacles qu'il a rencontré dans sa mise en œuvre.

En effet, d'une part au niveau interne, les dirigeants politiques africains de l'époque n'ont pas respecté leurs engagements de traduire les prescriptions du PAL en plan nationaux pour des raisons d'intérêts particuliers ; d'autre part au niveau externe, c'est-à-dire des organismes internationaux dominé par les pays développés, ce plan est apparu comme une tentative de déconnexion de l'Afrique d'un système économique international asymétrique contrôlé par ces puissances occidentales. Cette stratégie de développement n'allant dans le sens du néolibéralisme ``sauvage`` qui domine l'économie internationale et qui profite à ces pays riches ; ces derniers, à travers les organismes internationaux de financement, ont boycotté tous les projets et programmes du PAL. Le PAL fut donc un plan `` mort-né `` faute de financement. A sa place les institutions financières internationales ont appliqué le plan Berg de la Banque Mondiale sous la forme des programmes d'ajustement structurels qui ont aggravé la crise et désarticulé les économies africaines. Depuis lors, et d'ailleurs jusqu'à aujourd'hui, l'Afrique continue à subir cette influence externe de la communauté internationale qui oriente toutes ses politiques et stratégies de développement ; avec comme moyen de pression la dette et l'aide au développement.

On peut adopter pour résumer, la réflexion de Bujra A. (2002 :139) selon laquelle : « Dès les premières années d'indépendance, il y'a eu des visions interne et externe radicalement différentes du développement de l'Afrique. La dominance actuelle ne fait que traduire les réalité de la faiblesse de l'Afrique et de la force de l'Extérieur- les puissances occidentales qui dominant le système mondial asymétrique ».

Dans une telle situation de dépendance et de forte ``ingérence`` extérieure, une initiative comme celle du NEPAD qui se fonde sur une vision commune et sur la conviction ferme et partagée que l'Afrique se doit de fixer son propre programme de développement et rompre avec la dépendance, ne peut manquer de susciter beaucoup d'espoir.

Bibliographie

- AMIN S. et alii., *Afrique. Exclusion programmée ou renaissance*. Edition Maisonneuve & Larose, Paris, 2005, 301p
- AMIN S et (al.), Et si l'Afrique refusait le marché ? *Alternatives Sud*, Vol VIII. N° 3, 2001, 289 p
- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, Rapport sur le développement en Afrique. BAD, Abidjan., 1984, .285p
- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, *Rapport sur le développement en Afrique*. BAD, Abidjan, 2004, 327p.
- BARRY A.M., *Abdoulaye Wade. Sa pensée économique. L'Afrique reprend de l'initiative*. Hachette, France, 2005.220p
- BALLA B., Du plan d'actions de Lagos au nouveau plan de redressement économique pour l'Afrique, 2001, Disponible sur < [http:// www.cameroon-info.net/cmi_show_news.php?id=8552](http://www.cameroon-info.net/cmi_show_news.php?id=8552) (consulté le 18 janvier 2007)
- BEN HAMMOUDA H. et KASSE M. (dir.), *Le NEPAD et les enjeux du développement en Afrique*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2002, 283p
- BORISHADE A.B., Le NEPAD, initiative africaine pour le développement. *La lettre d'information de L'ADEA*, octobre -décembre 2002, pp 12-14.
- BUJRA A., Afrique : de l'OUA à l'Union Africaine, 2002, Disponible sur <[http:// tcdc.undp.org/coopsouth/2002_dec/french/10bujra_fr.pdf](http://tcdc.undp.org/coopsouth/2002_dec/french/10bujra_fr.pdf)> consulté le 20 janvier 2007
- CENTRE DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, *Que faire pour relancer le développement en Afrique ?*, Colloques 1987/8, Université de Neuchâtel, 1988, 204p
- COMMISSION SUD, *Défis au Sud*, Economica, Paris, 1991, 324p
- GELB A. (dir.), *L'Afrique peut- elle revendiquer le 21^{ème} siècle ?* Banque Mondiale, Washington, 2000, 330p.
- KERDOUN A., Gouvernance et développement Durable pour l'Afrique : L'initiative du NEPAD, une solution ? *Géoéconomie*, n0 37, 2006, pp 126-147
- KOUAM R.D., L'Union africaine comme réponse africaine à la mondialisation. *Africa development* vol XXX, nos 1&2,2005, pp124-149
- OUA (Organisation de l'Unité Africaine), *Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique, 1980-2000* Institut international d'études en sciences sociales, Genève, Suisse, 1981, 143p

- KABONGO M. K., *Stratégie de développement pour l'Afrique. Approche comparative du plan d'action de Lagos (1980-2000) et du programme Indicatif d'Action de la Banque Mondiale*. Mémoire présenté pour l'obtention du Diplôme en Etudes du Développement, IUED, Genève, 1992. 63p
- MAKOTO E., *L'Afrique par les africains : utopie ou révolution ?* Paris, l'Harmattan, 1996, 254p.



institut universitaire
graduate institute
d'études du développement
of development studies

Année académique: 2006/2007

**Réformes économiques et développement durable en Afrique
(Antoine BRAWAND)**

DOCUMENT DE SEMINAIRE

**Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
(NEPAD), Où le rendez-vous de l'Afrique avec ledéveloppement**

Jean-François YAO

Master/IUED – Février 2007

Plan

- I. les anciens plans**
- II. la gestion du NEPAD**
 - a. Le Programme de Renaissance Africain pour le Millénaire (MAP)**
 - b. Le Plan Oméga**
- III. le NEPAD**
 - a. Les « 8+2 » secteurs prioritaires**
 - b. Mise en rapport des différentes initiatives**

Introduction

L'année 2001 fut l'année de l'aboutissement d'une longue et pénible gestation du continent africain. En effet, cette année fut marqué par deux faits marquants ; la naissance d'une « nouvelle » institution, à savoir « l'Union Africaine » et d'un « nouveau » partenariat qui devraient être vu comme l'affirmation de la volonté commune de tous les africains à travers leurs dirigeants à refuser de demeurer indéfiniment en marge du développement économique et social tant désiré depuis l'avènement des indépendances.

Cependant, il serait opportun de signifier que bien avant ce « sursaut », d'autres plans et programmes ont été initiés, ont connu un début de mise en œuvre avec la caution de communauté internationale, mais ce sont vus délaissés pour certains ou inachevés pour d'autres. Pourquoi ces plans n'ont pas marché ? Qu'elles ont été les nouvelles alternatives formulées ? C'est à ces interrogations que nous essaierons de répondre dans le cadre ce travail proposé pour le séminaire des réformes économiques et développement durable en Afrique.

De ce fait, nous vous présenterons brièvement dans un premier temps les « anciennes » initiatives, pour nous intéresser ensuite aux deux plans géniteurs de la Nouvelle Initiative Africaine et enfin nous appesantir sur le NEPAD proprement dit.

I. Les « anciens » plans

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'Afrique loin d'être la moins lotie en terme de richesses tant physiques, humaines que culturelles en comparaison au reste du monde demeure un continent sous « assistance institutionnelle ». Ce qui amena les bailleurs de fonds multilatéraux et la communauté internationale a initié plusieurs plans en vue de faire « décoller » le continent. Nous les répertorions⁵ brièvement :

- Le plan d'action de Lagos pour le développement de l'Afrique sur la période 1980 – 2000
- Programme Prioritaire Africain pour le Redressement Economique (1986-1990) (PPARE) qui a été converti plus tard en Programme d'Action des Nations Unies pour le Redressement Economique et le Développement de l'Afrique (1986)

⁵ Tirés de l'adresse du Pr ADEBAYO ADEDEJI, CFR, FAAS, FNIM, FNES lors de « African Forum for Envisioning Africa » à Nairobi au Kenya <http://www.worldsummit2002.org/texts/AdebayoAdedeji2.pdf>

- Le Cadre Alternatif Africain au PAS pour un Redressement et une Transformation Socioéconomique (AAF-SAP) (1989)
- La Charte Africaine pour une participation Populaire au Développement (1990)
- Le nouvel agenda des Nations Unies pour le Développement de l'Afrique (NANUDAF, 1991) avec dans la foulée le traité d'Abuja qui instituait la communauté économique africaine.

L'ensemble de ces plans avaient pour principaux objectifs d'assurer un redressement des économies afin de permettre une meilleure intégration à l'économie mondiale. Mais, comme nous pouvons le constater la majeure partie des plans initiés l'ont été dans des conjonctures particulières.

Ainsi au cours des années 1980, nous avons l'avènement des ajustements structurels en vue de palier à la grave crise économique à laquelle le continent était confronté. Ensuite, vient le constat de leur échec par tous les acteurs et l'institution de la « nouvelle donne » démocratie-gouvernance comme solutions probables aux maux qui minent le continent. Nous nous retrouvons alors à la fin des années 1980, début années 90. L'implication des institutions de Bretton Woods étaient prépondérante dans l'élaboration de ces plans si bien que les « dirigeants africains n'avaient aucun droit de décision sur leur avenir » pour paraphraser le Pr Adébayo.

II. La gestation du NEPAD

De ces échecs constatés et après la vague de changement opéré au sein des différents exécutifs des états africains, une nouvelle dynamique a été insufflée au point de parvenir à l'émergence de plans pensés et conçus par les africains eux-mêmes. Aussi nous avons vu l'émergence du Programme de Renaissance Africain pour le Millénaire (MAP) du président Thabo Mbeki et le Plan Oméga du président Abdoulaye Wade qui allaient déboucher sur une nouvelle initiative africaine : le NEPAD. Effectuons une brève rétrospective de ces plans :

a. Le Programme de Renaissance Africain pour le Millénaire (MAP)

Le Millennium African Partnership Program est une initiative qui « s'appuie sur la doctrine de Renaissance Africaine. Dans son essence, la Renaissance Africaine doit permettre une éclosion des valeurs culturelles et systèmes de connaissance locaux, le dynamisme des langues africaines [...]Le concept de Renaissance Africaine largement débattu en Afrique du Sud a été favorablement accueilli par la plupart des intellectuels Africains comme un concept ouvert capable de servir de référentiel pour la construction d'une vision d'indépendance vis-à-vis des puissances occidentales et des institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale) » (Badara Ndiaye)⁶. Mais également elle insiste plus sur la bonne gouvernance politique et économique, d'où sa première évocation lors du Forum Economique Mondial de Davos en 2001⁷.

⁶ Chargé de la communication à CADTM Sénégal, <http://users.skynet.be/cadtm/pages/francais/NepadBadou.htm>

⁷ <http://www.undp.org/surf-wa/nepad/nepad1.htm>

Nous estimons qu'il a été moins pragmatique mais plus idéologique, au regard de la difficulté de trouver des documents y afférents. Mais toujours est-il qu'il marqua le désir d'une rupture avec le « lourd » passé dont l'Afrique était tributaire.

b. Le plan OMEGA⁸

Le Plan Oméga quant à lui préconisait un changement dans notre façon d'appréhender le développement. D'une part, il promouvait l'abandon des anciennes politiques basées essentiellement sur l'exploitation de nos matières premières sans transformation vers les pays industrialisés, et d'autre part la fin de la prééminence du « binôme crédit-aide » comme logique de coopération au développement.

C'est en cela que fut élaborée une évaluation des besoins aux trois niveaux : national, sous-régional puis continental, dans le but de « réduire les disparités structurelles fondamentales »⁹ encouragées par les pratiques citées plus haut.

C'est ainsi que quatre secteurs « prioritaires » furent identifiés comme ceux sur lesquels devraient être axés les efforts en vue de l'amorce du développement. Ces secteurs étaient :

- les infrastructures (routières, portuaires et aéroportuaires) qui amélioreraient la compétitivité de nos économies et combleraient le handicap de l'Afrique,
- l'éducation à travers la promotion de l'école de base et la création de pôles régionaux d'enseignement supérieur et scientifique
- la santé à travers la réduction et l'éradication à terme des pandémies telles que le paludisme, le Sida etc.
- et enfin l'agriculture, secteur clé qui a soutenu le développement de économies jusqu'à présent (emploi près de 70% de la population active du continent) mais dont les performances sont encore en deçà des espérances.

III. Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique¹⁰

« Le NEPAD est né de la rencontre de la philosophie la Renaissance africaine et celle d'une stratégie, de rattrapage des pays développés » (Me Abdoulaye Wade)¹¹, cela pour relever la fusion des deux plans précédemment cités.

En effet, le NEPAD a suscité beaucoup d'espoir de voir enfin une solution africaine, initiée par des africains et mise en œuvre par ces derniers, qui permettrait au continent tout entier de mieux appréhender les défis du nouveau millénaire et parvenir à un développement durable, donnant ainsi la possibilité à ses populations de prétendre à une qualité de vie meilleure.

Pour cela il a été défini des objectifs globaux¹² jugés réalisables qui se résument en

⁸ Voir document relatif au plan oméga <http://www.nepad.org.ng/PDF/About%20Nepad/planOmega.pdf>

⁹ <http://www.hcci.gouv.fr/lecture/note/nl103.html>

¹⁰ Les éléments ayant permis la rédaction de cette partie proviennent du site officiel du NEPAD, www.nepad.org

¹¹ Comme a eu à le dire le président WADE dans une allocution donné lors du symposium du groupe africain de Tokyo le 13 mai 2003, sur le thème du "le rôle des infrastructures dans le développement et l'intégration régionale"

- la création d'un environnement propice à la croissance économique et au développement dans chaque pays et au niveau continental à travers le renforcement de la bonne gestion politique et économique,
- l'éradication de la pauvreté généralisée et profonde et l'amélioration du revenu,
- à la diminution de la marginalisation de l'Afrique dans le processus de mondialisation
- l'accélération de l'intégration économique,
- l'accroissement du rendement et de la production par un développement accéléré de l'agriculture et la diversification structurelles des économies africaines,
- La mobilisation des capitaux supplémentaires et des ressources techniques

A ces objectifs se greffent plusieurs autres objectifs « spécifiques » en fonction des différents secteurs prioritaires qui sont aux yeux des initiateurs ceux sur quoi l'ensemble des actions doit être menée afin de parvenir aux résultats escomptés.

a. Les « 8+2 » secteurs prioritaires du NEPAD

En effet, une action concentrée sur les huit secteurs prioritaires qui suivent nécessaire pour promouvoir le développement du continent mais cela en respectant deux « paramètres ou options fondamentales » pour reprendre le Président Wade qui affirmait que « Les options fondamentales du NEPAD ou paramètres sont : la *bonne gouvernance publique et privée*, le secteur privé plutôt que le secteur public comme source principale du financement de l'économie de l'Afrique, *la région* comme base opérationnelle au lieu de l'État dont le territoire est limité. » De ce fait nous avons l'ensemble des priorités qui ont été jugés pertinents pour l'application du plan, ce sont:

1 - La bonne gouvernance publique.

Par bonne gouvernance publique, il faudrait entendre promotion de la démocratie, organisations régulières d'élections libres et honnêtes pour parvenir à un renouvellement ou un maintien dans les normes des institutions démocratiques. Elle promeut également le respect des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant, et la transparence dans la gestion du patrimoine public.

2 - La bonne gouvernance de l'économie privée.

Etant donné que le partenariat public-privé est de plus en plus conseillé dans la gestion de la société, l'établissement d'une justice indépendante et honnête pour le règlement des litiges impliquant les investisseurs étrangers serait de mise, aussi la gestion honnête et transparente des sociétés.

3 - Les infrastructures.

Routes, chemins de fer, ports et aéroports, transports, sont des éléments des coûts de production pesant sur la compétitivité des produits africains appelés à être vendus à l'étranger. Les infrastructures sont aussi créatrices d'activités économiques.

4 - L'éducation.

¹² Objectifs présentés par S.E Pr A.B. Borishade, ministre de l'éducation du nigéria au comité directeur de l'ADEA in lettre d'information de l'ADEA, vol 14, n°4, oct-dec 2002.

Les ressources humaines sont le facteur le plus important de la croissance... Des pays sans ressources naturelles comme le Japon, la Corée du Sud, Taiwan, Singapour, ont montré qu'un pays pouvait se développer uniquement en investissant massivement dans l'éducation et la formation. A cet effet, tous les efforts seront fournis pour que les OMD en rapport à l'éducation soient atteints. Partant de ce fait, il faudra s'efforcer d'améliorer l'élaboration et la réforme des programmes, la qualité de l'enseignement et l'accès à l'informatique et à la télématique. Ensuite, élargir l'accès à l'enseignement secondaire et améliorer la pertinence de celui-ci par rapport au monde du travail, enfin favoriser la mise en place de réseaux d'établissements spécialisés de recherche et d'enseignement supérieur.

5 - La santé.

Un pari important pour l'Afrique, en raison de son taux très élevé de mortalité, dû à des maladies endémiques (malaria, tuberculose, sida). La bonne santé des populations est un facteur de productivité. Pour se faire un nombre de stratégies sectorielles a été élaboré en ce sens allant du renforcement et de la généralisation des programmes et systèmes de santé à la mobilisation des ressources.

6 - Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

L'accès aux NTIC doit être assuré aux populations dès la petite enfance et étendu à toutes les activités, de l'agriculture à l'industrie et aux transports, à l'éducation, aux services et aux échanges.

7 - L'agriculture.

L'Afrique a un retard énorme en agriculture, qui se traduit par sa dépendance alimentaire difficilement concevable pour un continent immense qui dispose de terres et d'eau. Aussi, faudrait améliorer la productivité agricole et par ricochet la sécurité alimentaire tout en favorisant l'accès des petits producteurs à des conditions soutenables aux marchés.

8 - L'environnement.

Aux dégâts naturels tels que ceux qui résultent du climat (sécheresse, désertification, érosion des côtes...) s'ajoutent ceux causés par l'homme. La bataille de l'environnement nécessite d'importants moyens. Promouvoir également une culture de protection de l'environnement au sein des populations.

9 - L'énergie

Partie intégrante et nécessaire au développement, mais certains pays n'ont pas d'énergie naturelle exploitable. Les pays africains envisagent des oléoducs et des gazoducs qui permettraient leur approvisionnement.

10 - L'accès aux marchés des pays développés.

La communauté internationale vient de reconnaître que la base du développement, c'est plus l'agriculture que l'industrie sans base locale. Des discussions se sont engagées entre le G8 et l'Afrique, et nous avons bon espoir de voir s'ouvrir devant nous les marchés internationaux.

b. Mise en rapport des différentes initiatives

Le NEPAD présente plusieurs distinctions avec les autres initiatives que nous nous sommes permis de relever. Il s'agit entre autre du fait que c'est un programme conçu, mené et géré par les africains. Et aussi qu'il

adopte une démarche globale afin de résoudre de multiples défis de façon concertée avec l'appui de l'institution continentale qu'est l'union africaine. Ensuite, il reconnaît et consacre le caractère fondamental de la paix, de la sécurité et de la stabilité, conditions préalables à tout développement humain durable, contrairement aux autres qui n'entrevoient que le côté économique du développement sans trop s'appesantir à l'environnement qui la favorise. D'où la participation promue des peuples au processus de développement. Il met en évidence l'importance d'un partenariat aux conditions africaines gage de la non imposition des procédures et actions à entreprendre par les institutions internationales comme ce fut la cas des PAS et autres programmes. Et enfin, l'implication sans cesse renouvelée des dirigeants africains et du monde au plus haut niveau.

Au niveau des similitudes, il faut remarquer qu'un certain nombre des priorités avaient été déjà identifiées notamment avec le plan de Lagos. Mais, la crainte que nous avons réside dans le fait de la voir à l'image des ces prédécesseurs, contrainte de ne pas aboutir avec pour principale handicap le financement. Car il envisage des investissements massifs qui nécessitent la mise en place de stratégies efficaces et efficientes.

Mais, nous estimons pour notre part que ce plan constitue une aubaine pour les pays africains, mais cela à condition que les bonnes intentions, inscrites dans les différentes réunions et conférence à ce sujet, se concrétisent par des actes mesurables.

Ressources utilisées

Ressources

- <http://www.worldsummit2002.org/texts/AdebayoAdedeji2.pdf>
- <http://users.skynet.be/cadtm/pages/francais/NepadBadou.htm>
- <http://www.undp.org/surf-wa/nepad/nepad1.htm>
- <http://www.nepad.org.ng/PDF/About%20Nepad/planOmega.pdf>
- <http://www.hcci.gouv.fr/lecture/note/nl103.html>
- www.nepad.org

A.B. Borishade, « Nepad, initiative africaine pour le développement » *in* lettre d'information de l'ADEA, vol 14, n°4, oct-dec 2002.



institut universitaire
graduate institute
d'études du développement
of development studies

Année académique: 2006/2007

**Réformes économiques et développement durable en Afrique
(Antoine BRAWAND)**

DOCUMENT DE SEMINAIRE

LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DU NEPAD

Ousmane OROU-TOKO

Master/IUED – Février 2007

Fiche de présentation- Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)

Initié par les Chefs d'Etat du Sénégal, de l'Afrique du Sud, de l'Algérie et du Nigeria, le « Nouveau Partenariat pour le Développement Africain » (NEPAD), lancé officiellement en 2001, a pour principal trait novateur l'appropriation par les pays africains d'une stratégie de développement globale, tant dans la maîtrise d'œuvre du projet que dans la fixation des objectifs et la définition des moyens. Le NEPAD place la croissance économique au centre de la stratégie de développement, en mettant l'accent, d'une part, sur ses conditions préalables (paix, sécurité, gouvernance, coopération régionale), d'autre part, sur le développement des infrastructures et de l'investissement privé. La réduction de la pauvreté n'est plus considérée comme un objectif autonome; mais davantage comme la résultante d'une croissance globale et durable. En outre; le NEPAD prévoit un mécanisme de revue par les pairs des politiques macroéconomiques.

Le NEPAD s'inscrit dans une stratégie d'ouverture et d'insertion dans la globalisation, notamment dans le but de promouvoir les investissements directs étrangers (IDE) et d'accroître les flux commerciaux régionaux. En retour, ses promoteurs demandent une plus grande ouverture des marchés des pays industriels. En ce qui concerne le financement du NEPAD, l'accent n'est pas seulement mis sur l'APD, mais également sur la mobilisation de l'épargne intérieure et l'investissement privé. Entièrement conçu par les pays africains, le NEPAD s'appuie sur un plan d'actions en trois volets:

- Recensement des conditions préalables indispensables au développement (paix, sécurité, démocratie, bonne gouvernance politique et économique, intégration régionale).
- Identification de cinq secteurs« prioritaires» : infrastructures, informatique et télématique (améliorer l'accès aux réseaux de télécommunications, en doublant, d'ici 2005, la densité de lignes téléphoniques), santé publique (lutter contre les maladies transmissibles, en particulier les grandes endémies) et éducation (construction d'écoles primaires dans tous les villages et d'écoles secondaires dans toutes les régions), agriculture (accroissement de la productivité, amélioration la sécurité alimentaire), diversification de la production et des exportations.
- Mobilisation des ressources nécessaires au financement de cette stratégie (épargne locale, IDE et aide publique au développement).

Le NEPAD se fixe notamment comme objectif de parvenir à une croissance annuelle moyenne du PIB de plus de 7 % et de s'y maintenir pendant les 15 prochaines années; il vise une réduction de moitié, entre 1990 et 2015, du pourcentage de personnes vivant dans des conditions d'extrême pauvreté (avec un revenu de moins de un dollar par jour).

Le fonctionnement institutionnel du NEPAD a été défini lors du 37^e sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine qui s'est tenu en Zambie en juillet 2001. Les instances du NEPAD sont composées d'un Comité de pilotage (réunissant des délégués des pays fondateurs mais aussi de la nouvelle Union Africaine, de la CEA et de la BAD) d'un Comité de mise en œuvre, rassemblant les 15 chefs d'État africains partenaires, et d'un secrétariat basé à Pretoria.

Le NEPAD a été accueilli favorablement par la communauté internationale, notamment lors du sommet du G8 de Kananaskis du 27 juin 2002. Les Chefs d'État membres du G8 ont en effet adopté un plan d'action pour l'Afrique venant soutenir le NEPAD et définissant les fondements d'une nouvelle coopération. Les pays du G8 se sont engagés à mettre en œuvre des partenariats renforcés avec les pays africains dont les objectifs seront cohérents avec ceux du NEPAD.

Introduction

Depuis son lancement en 2001, le **Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique** (de son acronyme anglais **NEPAD**) a suscité beaucoup d'espoir auprès de l'élite africaine et des partenaires au développement pour accélérer le processus de développement de ce continent. Ce plan, dont la réalisation des objectifs est prévue pour l'horizon 2015, connaît des difficultés dans sa mise en œuvre. Ces difficultés semblent présager de la non-réalisation des objectifs de cette initiative qui s'est voulue être une initiative des Africains, mise en œuvre par les Africains pour les Africains. Face à l'échec présumé de cette énième tentative de développement, il est indispensable, voire impérieux, pour tous les niveaux de réflexions, de trouver les éléments de dysfonctionnement du processus de mise en œuvre du NEPAD dans l'espoir d'en faire une alternative réelle et efficace de développement du continent africain.

Le présent travail de séminaire s'inscrit dans cette logique et se propose d'aborder la question du financement du développement qui semble-t-il, paraît essentielle à toute réussite du NEPAD.

La réflexion s'articulera suivant la trame ci-après : d'abord il paraît primordial de comprendre les prévisions du NEPAD sur cette question du financement ; ensuite il s'agira de faire un état des lieux du financement du NEPAD et enfin apporter une contribution pour une autre vision du financement de l'initiative africaine.

1.1- **Le NEPAD: quoi financer?**

Tout plan de développement nécessite un financement. Le NEPAD n'échappe pas à cette règle. Cependant avant d'aborder la question du financement il faut s'attarder sur ce qu'il y a lieu de financer.

En se donnant pour objectif principal de relancer la croissance, le NEPAD fixe pour le continent une croissance annuel de 7% sur 15 ans. Pour atteindre cette croissance, plusieurs secteurs prioritaires ont été retenus. Il s'agit de :

- ❑ **Les infrastructures** de communications qui sont amplificatrices et créatrices d'activités économiques ;
- ❑ **L'éducation** en considérant que les ressources humaines sont le facteur le plus important de la croissance ;
- ❑ **La santé** pour diminuer le fort taux de mortalité ;
- ❑ **Les NTIC** vues comme un facteur de contact permanent d'échanges de biens et de services ;
- ❑ **L'agriculture**, source de devises nécessaires au financement du développement ;
- ❑ **L'environnement** pour aller en guerre contre les dégâts naturels et ceux causés par l'homme et qui affectent l'environnement ;
- ❑ **L'énergie** pour assurer un approvisionnement permanent des pays, dimension importante du développement ;

La bonne gouvernance publique, la bonne gouvernance de l'économie privée ainsi que l'accès au marché des pays développés sont des mesures prévues pour la réalisation des objectifs du NEPAD.

Cette initiative, que les dirigeants occidentaux ont qualifiée de « vision audacieuse et lucide » nécessitent la mobilisation d'importantes ressources financières. Ce qui fait de la question du financement une question centrale dans l'identification des stratégies d'opérationnalisation du NEPAD. Pour y parvenir l'initiative prévoit de mettre en œuvre des projets d'intérêt commun d'envergure continentale ou régionale et de mobiliser les différents gouvernements africains autour d'une vision commune de développement. Elle a prévue également des stratégies de financement qui seront brossées à grands traits dans les lignes suivantes.

1.2- La stratégie de financement prévue

Il faut noter que l'objectif de chacun des secteurs identifiés est de « *combler le plus rapidement possible, la disparité qui sépare les pays d'Afrique, dans leur ensemble, des pays développés, de façon à les mettre dans les mêmes conditions pour aborder la compétitivité internationale et faciliter leur insertion dans la globalisation.* »¹³ Pour faire face aux besoins énormes d'investissement et atteindre cette croissance de 7%, l'Afrique a besoin d'une somme estimée à 64 milliards de dollars US. On le voit les besoins de financement du NEPAD sont considérables et appellent à la mobilisation de toutes les ressources. Le document prévoit que pour la réalisation de cette croissance économique, il faudra « *augmenter l'épargne domestique et améliorer la perception des recettes fiscales. Cependant, la majeure partie de ces ressources devra être obtenue de l'extérieur du continent* »¹⁴. Les ressources à mobiliser peuvent alors se catégoriser en ressources internes et en ressources externes.

1.2.1- Les financements extérieurs

Le financement extérieur prend en compte le financement public et le financement privé.

☐ Les financements extérieurs publics

Le NEPAD prévoit pour ce type de financement l'allègement de la dette et la transformation de l'Aide Publique au Développement (APD).

✚ A long terme, le NEPAD pense lier **l'allègement de la dette** aux résultats d'activités mesurables telles que la réduction de la pauvreté. Pour ce faire, il s'agira d'obtenir un allègement de la dette qui aille au-delà des niveaux actuels. Le NEPAD préconise que les plafonds du service de la dette soient fixés en fonction des recettes budgétaires et prévoit de rentrer en négociations avec les gouvernements créanciers.

✚ L'autre source de financement est **l'APD**. Le NEPAD préconise une augmentation du volume d'aide à moyen terme et la transformation de son système de mobilisation et d'acheminement de sorte à pourvoir les

¹³ Tiré de la présentation de Abdou Aziz SOW, intitulé : « le rôle du secteur privé dans le NEPAD » lors du Forum des partenaires au développement sur l'APD et financements privés ; 27 et 28 février 2002.

¹⁴ *Idem*

programmes à dimension régionale ou continentale. Le NEPAD souhaite une amélioration des mécanismes qui régissent l'APD et se propose de rentrer en pourparlers avec le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE.

❑ **Les financements extérieurs privés**

A travers les financements extérieurs privés le NEPAD vise le secteur privé et les investissements Directs Etrangers (IDE) pour augmenter le flux de capitaux privés vers l'Afrique.

✚ Le secteur privé extérieur occupe une place primordiale dans le financement du NEPAD. « *Le financement du développement par les ressources publiques est impossible à cause du poids de la dette et de la baisse de l'APD. Nous comptons sur le secteur privé qui a développé l'Europe et récemment l'Asie* »¹⁵

Cette déclaration du Président gabonais montre, s'il en était encore besoin, l'importance que les dirigeants africains accordent au secteur privé pour financer les actions de développement. Le challenge ici est la mobilisation des entreprises privées pour financer les programmes de reconstruction à l'échelle régionale et continentale.

✚ Le NEPAD attend également beaucoup des IDE. Pour ce faire les dirigeants africains se sont engagés à :

- « s'attaquer à la perception de l'Afrique par les investisseurs comme étant un continent à haut risque du fait de l'insécurité des droits de propriété et des insuffisances des réglementations et des marchés »¹⁶
- mettre l'accent sur l'initiative relative au maintien de la paix et de la sécurité afin de créer un environnement sécurisé propice à l'investissement.

L'initiative prévoit aussi des stratégies de financement au niveau interne.

1.2.2- La mobilisation des ressources internes

L'initiative africaine a prévu également dans ses stratégies de financement l'augmentation de l'épargne domestique dans les investissements, l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de la perception des recettes fiscales.

¹⁵ Omar BONGO, réunion des Chefs d'Etat africains et les bailleurs de fonds tenue à Dakar les 15 et 16 avril 2002.

¹⁶ Source : www.nepad.org

❑ **La mobilisation de l'épargne domestique**

L'Afrique a besoin de mobiliser des ressources supplémentaires pour relever la croissance et réduire la pauvreté. Les ressources des pays proviennent de l'épargne domestique des entreprises et des ménages qui devrait être nettement augmentée. Malheureusement, les pays d'Afrique perdent une importante partie de l'épargne locale du fait de la fuite des capitaux. En guise d'illustration L'Afrique subsaharienne détient le triste record au monde de placement à l'étranger, de l'ordre de 40%, de son propre épargne. L'initiative souligne que cette tendance ne pourra être inversée que si les ressortissants pensent qu'ils ont intérêt à conserver leurs richesses en Afrique. Pour les y amener, il faut renforcer ou créer là où c'est nécessaire, les conditions favorables aux investissements du secteur privé notamment des politiques nationales d'amélioration de la gouvernance, de réduction des risques et de lutte contre la corruption.

❑ **L'accroissement des recettes publiques**

Le NEPAD prévoit d'accroître les recettes fiscales pour augmenter les fonds publics tout en rationalisant les dépenses de l'Etat.

Les stratégies de financement des actions du NEPAD prennent en compte aussi bien des ressources au niveau interne qu'au niveau externe. Le lancement de l'initiative est intervenu depuis plus de cinq ans, quid des stratégies mis en place pour mobiliser les ressources ?

II- L'ÉTAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DU NEPAD

L'état des lieux du financement du NEPAD, plus de cinq ans après son lancement n'est pas des plus reluisants. Ce bilan à mi-parcours s'intéressera aux différents soutiens à l'initiative africaine, aux différentes actions de promotion et de recherche de financements et aux difficultés de gestion du processus notamment le financement.

2.1- La vague de soutiens au NEPAD

Le NEPAD a bénéficié d'un large soutien de l'ensemble de la coopération internationale au développement.

Les Nations Unies, le G7 à l'occasion du Sommet de Gênes en juillet 2001, la Banque Africaine de Développement ont montré leur soutien avant même que l'initiative soit connue sous ce nom trois mois plus tard.

Après son lancement, les déclarations de soutien au NEPAD n'ont cessé de se succéder, mais le plus souvent de manière extrêmement vague. Il s'agit par exemple de quelques brèves allusions qui en sont faites avec le Consensus de Monterrey, la déclaration politique du sommet de Johannesburg, la déclaration des Nations Unies sur le NEPAD de septembre 2002.

Le NEPAD est devenu un concept à la mode et la plus part des projets existants se sont adaptés dans un « *réflexe devenu désormais classique des acteurs de la coopération internationale au développement quand émerge un thème à la mode sans que des ressources nouvelles soient disponibles* »¹⁷.

Le FMI et la Banque mondiale ont apporté un soutien modéré à l'initiative. Le FMI a mis en avant « la création de centres régionaux d'assistance technique en matière de gestion économique et financière et le soutien aux zones de libre échange »¹⁸. Quant à la Banque mondiale, elle estime que « *la principale qualité du NEPAD viendrait de sa convergence avec les Cadres Stratégiques de Réduction de la Pauvreté* »¹⁹.

Enfin la principale réaction au NEPAD est venue des différents sommets successifs du Groupe des pays les plus industrialisés. Un Plan d'action pour l'Afrique du G8 a été adopté au Sommet de Kananaskis en juin 2002 à l'occasion duquel les

¹⁷ Morteau Frédéric, « A chacun son NEPAD », in 'Financement du développement durable et commerce', AITEC, Juin 2003.

¹⁸ Idem

¹⁹ Idem

dirigeants des huit pays avaient rencontrés les présidents de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, du Nigéria et du Sénégal.

Ces différentes réactions de soutien contrastent avec le financement du processus.

2.2- Les actions de promotion et de recherche de financement

Les initiateurs du NEPAD ont entrepris à son lancement, une série d'offensives diplomatiques dans le but de le promouvoir et de mobiliser des ressources financières pour sa mise en œuvre.

Ainsi il a été question du NEPAD à la Conférence de Monterrey sur le financement du NEPAD en mars 2002, au sommet du G8 de Kananaskis en juin 2002, au sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg en septembre 2002 et à l'Assemblée générale des Nations Unies lors d'une réunion de haut niveau exclusivement consacrée à cette initiative.

De façon plus concrète on note l'organisation de conférences sur le financement du NEPAD à Dakar en 2002 et une réunion des bailleurs de fonds dans le secteur des infrastructures qualifiée de « rencontre pour le soutien au NEPAD : pour une politique continentale des infrastructures » tenue en mars 2003 au siège de l'Agence Française de Développement à Paris. Par ailleurs, une série de mesures en vue de la recherche de financement sont inscrites dans des plans d'actions à court et moyen terme :

- Un plan d'action à court terme en matière d'infrastructures à réaliser en quatre ou cinq ans accompagné d'une liste de projets dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie, des transports et des technologies de l'information et de la communication
- Des plans d'action à élaborer à moyen et à long terme pendant une période de 18 mois à partir de 2003 avec l'appui de la Banque Africaine de développement et l'ouverture au secteur privé ;

Des besoins de financement considérables ont été évalués dans quelques secteurs ou sous-secteurs. Ils sont estimés à 15 milliards de dollars par an pour l'agriculture, 30 milliards de dollars par an pour la santé, 20 milliards de dollars par an dans le secteur de l'eau et de l'assainissement²⁰.

La prise en compte de l'épargne jugée possible et des flux externes courants donne une autre approche plus globale des besoins de financements qui est de 54 milliards de dollars US par an.

²⁰ Morteau Frédéric, « A chacun son NEPAD », in 'Financement du développement durable et commerce', AITEC, Juin 2003.

Il faut retenir de ce bilan que plus de cinq ans après son lancement, le NEPAD n'a pas encore réussi à lancer des actions concrètes.

De plus, aujourd'hui, l'esprit du NEPAD ne semble pas présent dans la recherche du financement: Le NEPAD défend l'idée que « *chaque acteur du développement de l'Afrique devrait agir différemment que par le passé, notamment en ce qui concerne les modes de financement des projets* ». Force est de constater que les dirigeants africains ont repris les mêmes modes traditionnels de recherche de financement bien qu'il soit largement démontré que ces modes n'ont pas connu les succès escomptés.

2.3- Confusion de rôle entre les structures de mises en œuvre du NEPAD

La mise en œuvre du NEPAD fait intervenir plusieurs types d'acteurs :

- le Secrétariat du NEPAD (SDN);
- les Communautés Economiques Régionales (CER) ;
- les pays ;
- Les partenaires au développement ;
- Les Organisations Sectorielles Continentales ;
- Le Secteur Privé ;
- La Société Civile

Mais il apparaît une confusion des rôles des uns et des autres. Pour prendre le cas de la SDN, les gouvernements des pays africains croient qu'il revient à elle de mobiliser les financements pour leurs projets inclus dans l'initiative des partenaires. Ensuite ces gouvernements lanceraient les appels d'offres et s'occuperaient de l'exécution des projets sur site. Depuis le lancement de l'initiative, le secrétariat pas encore amener de financements.

On observe un décalage entre la conception originale du NEPAD et les mécanismes chargés d'assurer son effectivité. Les différents acteurs continuent en effet, de jouer les mêmes rôles que par le passé, les modes de financement restent pratiquement les mêmes et les procédures de mobilisation des fonds gardent toujours leur lourdeur administrative.

Ce bilan peu reluisant ne doit cependant pousser au pessimisme, à l'afropessimisme. Il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de donner une autre dynamique en proposant des alternatives de financement du NEPAD.

III- LA NÉCESSITÉ D'ALLER VERS UNE AUTRE ALTERNATIVE DE FINANCEMENT DU NEPAD

Le NEPAD est apparu comme une nouvelle vision de développement du continent africain. Pour la première fois on a assisté à la promotion d'une initiative conçue par les Africains. Cependant il faut noter que les choix stratégiques de mise en œuvre de cette initiative ne reflètent pas l'esprit de départ qui a conduit à son adoption. Pour lui donner une chance de succès, il est nécessaire de trouver une autre alternative en vue de son financement.

3.1- La définition d'une nouvelle vision pour le financement du développement

La définition d'une autre vision pour le financement des actions du NEPAD passe, semble-t-il, par la redéfinition d'une nouvelle vision de développement, la vision qui a prévalu à son élaboration. On peut lire dans les déclarations du NEPAD « *qu'une dimension essentielle de la responsabilité que les Africains prennent pour le destinée du continent est le besoin de négocier de nouvelles relations avec leurs partenaires du développement* »²¹. Dans la coopération internationale au développement, le partenariat entre un groupe de pays développés et un groupe de pays en développement se mesure à la nature de leurs objectifs et les mécanismes de fonctionnement. Ces objectifs peuvent s'inscrire « *dans la gestion du développement inégal ou au contraire le remettre en question. Dans le premier cas les mécanismes sont asymétriques et dans le deuxième cas ils deviennent progressivement symétriques, il se crée alors des relations d'ajustement mutuel* »²².

Or lorsqu'on se réfère aux stratégies de financement du NEPAD, on se rend compte que l'initiative se propose de demander à ses partenaires, s'inscrit encore dans la coopération asymétrique.

La tendance devra donc être à la conclusion des rapports de partenariat qui corrige cette asymétrie. D'où une alternative du financement du NEPAD.

²¹ Founou-Tchuiougou Bernard, « le NEPAD, utopie ou alternative ? » in 'Le contrôle citoyen', l'organe mensuel du FORAM N°5

²² Idem

3.2- Limites du financement extérieur

Les concepteurs du NEPAD ont donné plus d'importance aux ressources extérieures pour financer les actions de développement prévues. Mais ce mode de financement présente des limites qui devraient obliger les dirigeants africains à se tourner beaucoup plus vers la mobilisation de ressources au niveau continental.

3.3.1- Inefficacité avérée de l'APD

Le bilan de l'APD après plus de 45 ans d'expérience permet que l'on se pose des questions sur son efficacité, son efficacité et son impact dans le processus de développement du continent africain. L'APD est apparue dès son origine comme un outil de dépendance savamment mis en place et qui ne profite en dernière analyse qu'aux donateurs. Avec l'APD, la coopération Nord-Sud a très tôt pris l'allure d'une coopération asymétrique. De plus depuis une décennie, le volume d'aide en direction du continent n'a cessé de diminuer au profit d'autres parties du monde devenues plus stratégiques dans les relations internationales.

En faisant le point du soutien extérieur du NEPAD on peut faire les constats ci-après :

- en matière de ressources supplémentaires d'APD, les pays donateurs se bornent à évoquer l'amélioration de l'efficacité de l'aide et à faire référence aux engagements informels de Monterrey ;
- l'allègement de la dette n'est abordé qu'en rappelant l'initiative PPTE ;
- le plan d'action du G8 apporte ainsi au NEPAD, « *une réponse limitée, ciblée et conditionnelle, écartant toute hypothèse d'effort en matière d'accroissement de l'aide ou de réduction de la dette et renvoyant au secteur privé pour le financement des infrastructures. En ciblant par avance les efforts sur un petit nombre de pays méritants, le plan d'action du G8 rejette en pratique un autre élément essentiel du NEPAD : sa dimension continentale ou régionale. L'approbation du NEPAD par le G8 s'apparente fort à un refus* »²³.

Ces constats montrent, à n'en point douter, les limites de ce mode de financement de l'initiative africaine.

²³ Morteau Frédéric, « A chacun son NEPAD », in 'Financement du développement durable et commerce', AITEC, Juin 2003.

3.3.2- Le secteur privé n'a réussi le développement qu'en concordance avec l'Etat: il s'agit d'un capital national.

Les initiateurs du NEPAD pensent que seul le secteur privé peut assurer le développement aussi bien des pays développés que les pays en développement. S'il est vrai que le secteur privé a joué un rôle déterminant dans le développement des pays occidentaux, il est à noter que dans ces pays, le secteur privé est intervenu en concordance avec l'Etat. Mieux, les ressources du secteur privé sont des ressources provenant d'un capital national. Les pays qui se sont développés de par le monde ne l'ont pas été par un afflux massif de capitaux étrangers. Deux exemples de pays dans le monde permettent de soutenir cette position : la Corée du Sud et la Côte d'Ivoire, deux pays dont on comparait le niveau de développement aux lendemains des indépendances africaines des années 1960. Des décennies plus tard on constate que la Corée du Sud est fortement développée alors que « *le miracle ivoirien s'est transformé en mirage* »²⁴. La conclusion que l'on peut tirer de l'expérience de la Côte d'Ivoire est qu'« *il y a eu un développement du capitalisme étranger et non un développement du capitalisme ivoirien. Il y a incontestablement croissance économique mais pas de développement* »²⁵. « *L'expérience de l'évolution de la Côte d'Ivoire au cours des quinze dernières années est riche d'enseignements. Elle peut être caractérisée d'une seule expression : 'croissance sans développement'* »²⁶.

Le recours à des investissements privés étrangers ne fait qu'aggraver la dépendance économique, financière, politique et culturelle des pays africains. Il laisse aux privés la possibilité d'investir dans les seuls secteurs qui les intéressent et qui ne correspondent pas aux intérêts des pays d'accueil. L'épargne réalisée par ce secteur privé sera par conséquent exporté à l'extérieur.

3.3- Nouvelle vision du financement du NEPAD: Recourir en priorité aux ressources intérieures

Pour être conforme à sa nouvelle philosophie de développement, le NEPAD, doit revoir ses stratégies de financement et donner une priorité aux ressources internes qui peuvent être maîtrisées par les Africains. En reprenant l'adage qui dit qu'il ne sert à rien de courir, l'essentiel étant d'arriver à point, les dirigeants africains doivent se convaincre qu'il s'agit moins d'une course de vitesse lorsqu'on parle

²⁴ Dieng Amady Aly, « financement du développement et expériences de développement » ; [source : www.codesria.org](http://www.codesria.org)

²⁵ Idem

²⁶ Amin Samir, « Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire », Editions de Minuit, Paris 1967, in Dieng Amady Aly, « financement du développement et expériences de développement »

d'actions de développement que davantage d'une course de fond qui demande une certaine maîtrise de la situation et une efficacité dans les processus.

3.3.1- L'épargne domestique : pour la réussite du développement d'un pays, ou d'une région quelconque, il est préférable de compter sur la mobilisation de l'épargne intérieure plus que sur l'épargne extérieure. « Ce faisant, les responsables de la politique économique seront moins dépendants des bailleurs de fonds étrangers qui se soucient plus de la rentabilité immédiate que des préoccupations à long terme qui sont à la base de tout projet de développement économique »²⁷. Pour cela il est indispensable, tel qu'il a été prévu dans le NEPAD de mettre en place des conditions favorables à l'épargne domestique afin d'inverser la tendance à exporter à l'extérieur, une partie importante de l'épargne étrangère.

Les dirigeants africains doivent aussi penser à mobiliser la diaspora africaine qui représente une importante force économique en considérant le volume des transferts de migrants. Pour l'exemple, en 2005, au niveau de l'ensemble des pays en développement les transferts des migrants vers les pays en développement étaient de 232 milliards de dollars US pendant l'APD se chiffraient à 106 milliards de dollars US²⁸. Ces transferts de fonds, dépassant de plus de la moitié l'APD, constituent une source de capitaux très précieuse pour les pays en développement en général et pour l'Afrique en particulier.

3.3.2- L'amélioration de la gestion des finances publiques : la mobilisation de ces ressources implique un renforcement, voire un assainissement dans certains cas, des secteurs et infrastructures financières des pays. Il faut aller également vers une amélioration de la gestion des finances publiques de manière à ce que les Etats jouent leur rôle dans le financement d'un certain nombre d'investissements. Cela suppose une amélioration de la perception des recettes fiscales, particulièrement la collecte des impôts.

De plus, il faudra penser, au niveau des instances supra nationales telles que l'Union africaine, à l'instauration d'une fiscalité régionale et d'une fiscalité à l'échelle continentale. L'Afrique peut s'inspirer de la proposition française de la Taxe sur les billets d'avion et de l'exemple du Bénin qui a instauré une taxe de

²⁷ Dieng Amady Aly, « financement du développement et expériences de développement » ; source : www.codesria.org

²⁸ Chiffres de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), in « Problèmes économiques » du mercredi 3 janvier 2007, N°2914

développement local reposant sur les richesses locales. De ces deux expériences, il va falloir trouver une formule afin de dégager des ressources pour le financement des actions à l'échelle continentale.

3.4- Les moyens de financement interne

Il existe différents moyens à l'interne pour la collecte de l'épargne locale. Il s'agit de connaître ces moyens, de les examiner et de les promouvoir.

3.4.1- Les banques de dépôts

Les banques de dépôt ou banques commerciales refusent d'immobiliser leur fonds dans les investissements. Elles préfèrent financer les fonds de roulement des entreprises locales notamment les secteurs d'activités liées au commerce extérieur en raison de l'extraversion des économies africaines. Dans la nouvelle dynamique de développement il faudra corriger cette faiblesse et inciter les banques commerciales à investir dans les grandes actions de développement du continent.

3.4.2- Les banques de développement

Il existe les banques de développement aux niveaux national, régional et continental. Le NEPAD a si bien prévu qu'il faut « *mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités en partenariat public/privé par le truchement de la Banque africaine de développement et des banques régionales de développement afin d'aider les pouvoirs publics, aux niveaux local et national, à structurer et réglementer les transactions concernant les infrastructures et les services sociaux* ». Les efforts du Comité de mise en œuvre de l'initiative doivent pousser les dirigeants africains à aller dans ce sens.

3.4.3- Les marchés financiers

Le FMI et la Banque mondiale ont encouragé dans les années 1980, le développement des marchés boursiers qui constituent une partie importante de la libéralisation financière. Mais que peut être le rôle des bourses dans le développement économiques des pays africains ? La question mérite d'être posée.

L'Afrique compte huit marchés financiers en Afrique subsaharienne. Mais ces marchés « *n'inspire pas confiance et souffre d'un manque de surveillance et de transparence. Leur développement est fortement compromis pour les années à venir étant donné les efforts institutionnels, juridiques, économiques et liés aux*

changements de mentalités à mettre en œuvre »²⁹. Dans la promotion de l'amélioration des marchés financiers domestiques leur harmonisation et leur intégration au-delà des frontières, l'accent devra être mis en priorité sur « la législation et la réglementation des régimes financiers ».

²⁹ Dieng Amady Aly, « financement du développement et expériences de développement » ; source : www.codesria.org

Conclusion

La question du financement est essentielle pour la réussite du NEPAD. La démarche de l'initiative mérite d'être encouragée et suivie malgré les critiques techniques qui peuvent lui être faites et les réticences qu'elle peut susciter, parce que c'est une initiative politique autonome, respectable à ce titre.

C'est une démarche se veut être dans la durée. Elle implique la continuité et la persévérance, aussi bien de la part de ses initiateurs. Le partenariat proposé implique non ponctuelle et de longue durée, en ce qui concerne non seulement les engagements financiers, mais encore « les corrections à apporter aux politiques économiques des pays du Nord, dès lors qu'elles ont des répercussions préjudiciables pour les économies et le développement des pays africains (la politique agricole commune et ses homologues nord-américaines en particulier) »³⁰.

Le NEPAD appelle donc à un véritable dialogue et les dirigeants africains, le groupe des huit et, plus largement, la communauté internationale, doivent s'en convaincre.

Pour terminer il faut bien convenir que le financement du NEPAD est autant une affaire de mobilisation de ressources (principalement interne avec une contribution externe en appoint) que de la meilleure utilisation de celles qui sont disponibles.

³⁰ « Financement du NEPAD, l'Afrique toujours en quête d'un véritable partenariat », Note d'information du secrétaire Générale, Afrique-Relance ONU.

Source : <http://www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/sgreprfr/partnrfr.htm>

Références bibliographiques

I- Ouvrages

- Amin Samir et (al.), « Et si l'Afrique refusait le marché ? Alternatives Sud », Vol VIII. N° 3, 2001, 289 p
- Amin Samir et alii, « Afrique. Exclusion programmée ou renaissance », Edition Maisonneuve & Larose, Paris, 2005, 301p
- Barry A.M., « Abdoulaye Wade. Sa pensée économique. L'Afrique reprend de l'initiative », Hachette, France, 2005, 220p
- Ben Hammouda H. et Kasse M. (dir.), Le NEPAD et les enjeux du développement en Afrique, Maisonneuve & Larose, Paris, 2002, 283p

II- Articles

- Abdou Aziz SOW, intitulé : « le rôle du secteur privé dans le NEPAD » lors du Forum des partenaires au développement sur l'APD et financements privés ; 27 et 28 février 2002.
- Dieng Amady Aly, « financement du développement et expériences de développement » ;
- Financement du NEPAD, l'Afrique toujours en quête d'un véritable partenariat », Note d'information du secrétaire Générale, Afrique-Relance ONU.
- Founou-Tchuigoua Bernard, « le NEPAD, utopie ou alternative ? » in 'Le contrôle citoyen', l'organe mensuel du FORAM N°5
- Morteau Frédéric, « A chacun son NEPAD », in 'Financement du développement durable et commerce', AITEC, Juin 2003.
- Problèmes économiques » du mercredi 3 janvier 2007, N°2914

III- Sites Internet

- www.nepad.org;
- www.codesria.org
- <http://www.un.org>



institut universitaire
graduate institute
d'études du développement
of development studies

Année académique: 2006/2007

**Réformes économiques et développement durable en Afrique
(Antoine BRAWAND)**

DOCUMENT DE SEMINAIRE

TROMPE L'ŒIL OU MODELE DE DEVELOPPEMENT PROMETTEUR POUR L'AFRIQUE ?

Seydina Ousmane ZINA

Master/IUED – Février 2007

Lancé en juillet 2001, à partir du plan Omega du président sud africain, Thabo M'beki et du plan renaissance du président sénégalais Abdoulaye Wade, le NEPAD se présente en ce 21^{ème} siècle comme le nouveau souffle du développement de l'Afrique.

Bénéficiant de crédits sur le plan national, régional et international, le nouveau partenariat pose les jalons d'un décollage du continent longtemps retardé par des crises aiguës et prolongées. Il y a donc une lieur d'espoir qui se peaufine à l'horizon (ChapitreI).

Panacée actuelle du développement de l'Afrique, le NEPAD soulève des inquiétudes qui ne finissent de couler beaucoup d'encres.

S'agit-il d'un plan illusoire tout comme les autres ?

Ou s'agit-il de l'argument du faux pour légitimer le faux ? Que cache le NEPAD en vrai ?

En bref, faut-il le voir comme une politique en trompe l'œil ? (ChapitreII)

CHAPITRE I : Le NEPAD : Vers une lieur d'espoir

L'espoir que suscite en effet le NEPAD trouve sa source dans le renversement de l'afropessimisme qui a dominé le continent. L'heure de la renaissance a sonné car l'Afrique devra renaître des cendres de son lourd passé « dépendantiste » pour une responsabilisation à la gestion efficace des biens du continent sur le plan économique, politique et social. (Section I).

Ainsi, elle s'attaque à travers le soubassement idéologique et théorique de la renaissance aux problèmes alarmants du continent. (Section II).

La stratégie individuelle des Etats ayant montré ses faiblesses quant au redressement des économies africaines et à la résolution des questions politiques et sociales, le NEPAD se lance plutôt dans la stratégie du développement par l'intégration. (Section III).

Section I : Le paradigme de la renaissance

1-l'idée du renouveau africain.

Après les thèses dépendantiste et développementaliste qui ont problématisé sur la question du développement de l'Afrique, après le panafricanisme des années 1960 lançant l'Organisation de l'Unité Africaine(aujourd'hui UA), L'Afrique après plus de 40 ans d'indépendance dresse un tableau sombre en ce qui concerne son essor politique, économique et social.

C'est en ce sens que l'idée d'un renouveau s'est imposée au début du 21^{ème} siècle. Elle est partie d'une prise de conscience africaine à faire face aux problèmes qui minent le continent qui pourtant regorge de ressources naturelles et humaines significatives.

Ainsi le tableau africain se présente comme suit : « En dépit des richesses naturelles dont l'Afrique est dotée nous sommes les moins développés, les plus endettés, les laissés-pour-compte du processus de mondialisation, les plus contaminés par le virus du SIDA, ceux qui représentent moins de 2% des échanges commerciaux dans le monde et moins de 1% des investissements étrangers directs. La pauvreté sévit en Afrique plus qu'ailleurs dans le monde. Deux africains sur cinq survivent en deçà d'une ligne de pauvreté inférieure à 20\$ par mois. La moitié des petits africains en âge scolaire ne vont

pas à l'école. Depuis 1963, l'Afrique a connu 26 conflits qui ont frappé 61% de sa population et, de nos jours, 21% des populations africaines vivent dans un contexte de guerre ou de conflit. »³¹

Face à un tableau aussi sombre qu'inquiétant, on conviendrait avec René Dumont qui affirmait : « L'Afrique noire est mal partie ».

Cependant, loin de s'inscrire dans un déterminisme du « sous-développement » et fuyant l'afropessimisme de tout genre, les Etats africains ont décidé de prendre leur destin en main. Et c'est d'ailleurs ce qui ressort de cette déclaration des chefs d'Etats africains pour la mise en place du projet NEPAD en juillet 2001 : « A travers le continent, nous Africains, déclarons que nous ne nous laisserons plus guider par les circonstances. Nous tracerons notre propre destinée et lançons un appel au reste du monde afin qu'il se joigne à nos efforts. ».

Il se dégage une réelle volonté des Etats africains à rompre avec les crises socio-politiques et économiques du continent, à sortir de la dépendance économique et politique, à recentrer les problèmes de l'Afrique en faisant appel à une résolution africaine.

Il y a donc un espoir dans le NEPAD, et c'est que souligne l'ancien premier ministre du Niger, Ibrahim Assane MAYAKI : « A mon avis, le projet est idéal, bien construit et suscite une adhésion sincère des Chefs d'Etats africains qui l'appuient ».

Le NEPAD, bien construit supposerait un consensus démocratique des Chefs d'Etat.

Ainsi, le renouveau indique donc des innovations tout en tirant leçons des échecs du passé.

2-Les actes marquants le renouveau.

A ce sujet, on s'intéressera d'abord à l' « appropriation » du NEPAD, ensuite du partenariat concret avec les pays industrialisés et enfin du mécanisme de revue par les pairs.

-L' « appropriation » du NEPAD par les Etats africains :

Il ne s'agit pas à première vue d'un plan monté de l'extérieur tel que les programmes d'ajustements structurels, les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, les initiatives PPTE, l'initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du 15 mars 1996, le programme d'action pour le redressement économique de l'Afrique (PANUREDA 1986-1990), du nouvel ordre du jour pour le développement en Afrique dans les années 1990 (UNADA), les assises de l'Afrique organisées par l'UNESCO (6-10 février 1995) et le sommet mondial sur le développement social de Copenhague en 1995 dont les travaux ont réservé une large place au développement de l'Afrique. Il ne s'agit pas de plan douteux avec une moindre implication des Etats africains, tel l'OUA à sa création (lancée sur les bases de la divergence africaine).

Il ne s'agit pas non plus de politique d'intégration aux intentions balbutiantes.

Bref, le NEPAD s'extirpe de toutes ces divergences d'intérêts pour afficher une voix commune qui fondera les espoirs de tout un continent.

Ainsi, dans le NEPAD, et selon la déclaration d'intention des Chefs d'Etats, il y a « une détermination des africains de s'extirper par eux-mêmes ainsi que leur continent du malaise du sous-développement et de l'exclusion d'une planète en cours de mondialisation »³².

³¹ S.E Borishade, in lettre de l'information de L'ADEA, octobre-novembre 2002 page 12.

³² Voir texte du NEPAD, paragraphe 1, 2001.

-Le partenariat concret avec les pays industrialisés :

En la matière, le NEPAD a établi un partenariat avec les pays industrialisés notamment les Etats membres du G8. Ce partenariat pourrait s'élargir à d'autres Etats développés.

Pour l'instant le G8 s'est engagé financièrement sous la base de responsabilité mutuelle (accountability) à soutenir le NEPAD. A travers un tel partenariat, faut-il penser avec le NEPAD à une révision des relations Nord- Sud ?

Cependant ces relations avec le G8 sont-elles à l'abri de certaines ambiguïtés ?

Quel est le non-dit de ce partenariat ?

-Le mécanisme de revue par les pairs en Afrique

Ce mécanisme de revue par les pairs est l'une des innovations majeures du NEPAD car il permettrait une meilleure surveillance des principes du NEPAD et la satisfaction des objectifs globaux de ce plan.

C'est le Comité des chefs d'Etats du NEPAD qui s'est réuni à Abuja en Octobre 2001, a donné mandat à la commission économique pour l'Afrique (organisme dépendant des Nations Unies) d'étudier la mise en place d'un tel mécanisme.

Quels sont les objectifs d'un tel mécanisme ? Et comment se présente le processus de contrôle ?

.Les objectifs sont les suivants :

- identifier, évaluer et disséminer les meilleures pratiques dans les domaines couverts pour susciter un processus d'apprentissage ;
- Contrôler les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs décidés en commun
- Utiliser la pression par les pairs pour amener les gouvernements à adhérer aux règles, principes et codes agréés en commun ;
- Identifier les insuffisances institutionnelles et recommander des approches pour combler ces manques.

. Le processus de contrôle repose sur trois (3) phases :

Dans un premier temps, un questionnaire est adressé à l'Etat passé en revue avec une liste de questions basées sur des critères et indicateurs de gouvernance proposés par la CEA et approuvés par les chefs d'Etat.

Dans un deuxième temps, une ou plusieurs missions sont dépêchées sur place en vue d'évaluer la qualité de la gouvernance politique et économique ;

Enfin, dans un troisième temps, le rapport établi par les experts est débattu au sein des pays du NEPAD et les recommandations préconisées sont mises en œuvre, avec un mécanisme de suivi.

Si en théorie ce mécanisme s'avère comme singulièrement innovant dans le cadre du NEPAD, il reste à juger de son application pratique et de la réelle volonté politique des dirigeants à se soumettre à ses prescriptions.

Après avoir étalé le paradigme de la renaissance et ses piliers, il nous convient à présent de montrer en quoi le NEPAD est une lueur d'espoir lorsqu'il s'attaque aux problèmes alarmants du continent.

Section II : LE NEPAD : une solution aux Problèmes cruciaux du continent

Le NEPAD intervient dans quatre domaines majeurs : la paix et la sécurité, la bonne gouvernance, la santé et l'éducation.

-La paix et la sécurité

Depuis la fin de la guerre froide, l'Afrique connaît une déferlante de conflits. Il y a une dynamique incessante de conflits internes tribales, fortement ethnicisés qui font de nombreuses victimes civiles. Ces conflits distingués

par leur multiples violations des droits de l'Homme, ont pour conséquences majeures le frein aux investissements nationaux et internationaux, et par ricochet le blocage du processus du développement.

Sur le Plan politique, ces conflits fragilisent les institutions étatiques, entraînent un fort retard de l'élan démocratique et encre à la société la culture de la violence politique.

Les répercussions sociales de ces guerres sont énormes car elles engendrent la pauvreté à grande échelle, le déplacement forcé des populations, étouffent le secteur sanitaire et hypothèquent l'avenir des enfants en prenant en otage l'éducation.

Ainsi près de 20% des africains vivent actuellement dans un environnement de conflits, on rencontre de fortes tensions en Afrique de l'ouest, au centre et en Afrique australe.

C'est effectivement face à cette menace à grande échelle de la paix que le NEPAD s'est proposé de s'engager dans la voie de la prévention et de la résolution des conflits en projetant l'idée de renforcement des mécanismes de règlement des conflits.

La question de la paix et de la sécurité porte sur quatre éléments clés :

- .Prévention, gestion et résolution des conflits ;
- .Recherche, maintien et renforcement de la paix ;
- .Réconciliation, réhabilitation et reconstruction suite à un conflit ;
- . Lutte contre la prolifération illicite d'armes légères et des mines anti-personnel ».

Aussi une des façons de résoudre les crises politiques en Afrique est la mise en place de la bonne gouvernance, porteur de valeurs démocratiques.

-La bonne gouvernance

Il y a un lien très direct entre le premier domaine (la paix et la sécurité) et celui-ci en ce sens que l'un des facteurs majeurs du déclenchement des conflits dans les Etats reste le problème de la bonne gouvernance et de la Démocratie.

Les Etats en Afrique sont faibles sur le plan institutionnel, ce sont des Etats mous qui sont en quête d'éléments constitutifs de la fonction régaliennne d'un Etat. Les Etats en Afrique sont en perte de vitesse, contestés de l'intérieur, néopatrimoniaux et corrompus, ils sont guidés difficilement par l'extérieur.

Bref, l'Etat en Afrique c'est « la politique du ventre » tel que souligné par Jean -François Bayart.

C'est ainsi que pour le NEPAD, la nécessité d'un changement s'impose, par la mise en place d'une démocratie vraie et d'une bonne gouvernance régulatrice du fonctionnement social, économique et politique des Etats africains.

L'Afrique est malade de la mauvaise foi de ses dirigeants à la mentalité guerrière et clientéliste.

Le NEPAD s'engage à effacer ce malaise de l'histoire du continent africain.

La preuve en est que les Chefs d'Etat ont jeté les jalons du NEPAD sur une base démocratique par l'adhésion sans ambages de tous à un objectif commun : Le développement de l'Afrique par les Africains.

Et l'exemple d'une aspiration démocratique est le mécanisme de revue par les pairs, gage de la transparence démocratique dans les actions menées au niveau national, régional et global.

. La santé

La question de la santé en Afrique continue de défrayer la chronique, en ce sens que le continent connaît un fort taux de pandémie du sida qui ne finit d'endeuiller les familles, et la strangulation de la santé par les politiques d'ajustement structurel ne peuvent laisser indifférent : la santé est un véritable défi pour le NEPAD, car pour reprendre l'expression de du ministre de l'éducation du Nigeria : « Quarante ans après l'indépendance des pays africains, nous nous débattons encore avec des maladies aussi facilement maîtrisables que la paludisme et les affections diarrhéiques ».

Ainsi le NEPAD, en droite ligne avec les objectifs du millénaire pour le développement fait de la santé l'un des axes prioritaires de son action.

L'accent sera mis sur :

- la formation à la prévention ;
- le renforcement des compétences des personnels médicaux ;
- le meilleur accès aux médicaments.

. L'éducation

Egalement étouffée par les programmes d'ajustement structurel, l'éducation est un enjeu crucial dans le développement de l'Afrique.

Le continent fait face aujourd'hui à un analphabétisme qui va croissant avec les différents conflits qui empêchent une évolution parfaite du système éducatif.

Les pays africains font preuve d'une incapacité à réguler l'éducation de façon continue, sans bouleversement majeur et crise. Mais nous sommes cependant, loin de cette réalité avec les mouvements de paniques à tout hasard dans les établissements scolaires et campus universitaires d'Afrique.

L'éducation est en crise en Afrique et cela ne peut qu'engendrer une fuite des compétences.

Dans le domaine de l'éducation, il s'agit pour le NEPAD d'atteindre le programme fixé par les objectifs du millénaire pour le développement :

- l'éducation primaire pour tous en 2015 ;
- l'élimination des disparités d'éducation par sexe en 2005 ;
- l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le NEPAD prévoit également l'élargissement de l'accès à l'enseignement secondaire, et l'appui aux réseaux de recherche spécialisés et aux institutions d'enseignement supérieur.

Après cette analyse du paradigme de la renaissance et les domaines cibles d'application de la renaissance, la question qui mérite d'être posée est la suivante : Comment le NEPAD compte-t-il atteindre ces cibles dans une vision du renouveau africain ?

La solution serait selon les concepteurs : le développement par « intégration ».

Section III : Le développement par « l'intégration »

Les économies africaines sur le plan national sont de petites tailles, il y a une étroitesse du marché local et national, la corruption empoisonne l'essor économique et la politisation des administrations met en veilleuse l'efficacité de la fonction publique. Ceci pour dire qu'un certain nombre de facteurs sur le plan national bloque le développement du continent. C'est ainsi que le regard sur l'intégration régionale semble être porteur d'espoir face à ce processus de globalisation qui n'épargne aucun Etat même en situation d'autarcie.

L'idée d'intégration régionale africaine prend racine dans la charte de l'organisation de l'unité africaine (OUA) et dans l'acte constitutif de l'Union Africaine considérant l'intégration africaine comme l'un des grands idéaux du continent.

Le NEPAD se présente comme la poursuite de cet idéal exprimé depuis les années 60 et qui a connu des handicaps au fil du temps.

Le NEPAD vient donc reconsidérer l'intégration régionale en renvoyant les africains autour d'un objectif commun à savoir le développement de l'Afrique. Il s'agit là d'un modèle d'intégration régionale fondé sur le développement autocentré de l'Afrique.

Le NEPAD voudrait un dynamisme à l'idée d'intégration régionale africaine certaines organisations sous-régionales ont montré leur faillite due à leur déséquilibre interne, à la politisation des affectations qu'elles reçoivent, à la rigidité qui caractérise leurs services, au manque de solidarité, aux égoïsmes nationaux.

Cette intégration aura donc pour objectif la création de marché commun qui passe par la suppression des barrières douanières en premier lieu, par la création de zone de libre-échange en deuxième lieu et par une union économique continentale en troisième lieu.

Ainsi l'intégration régionale en Afrique devra être « une intégration stratégique », « compatible avec les projets nationaux de développement, avec le rôle des systèmes nationaux de technologie dans l'accroissement des productivités et partant dans la compétition externe et le rattrapage. »³³.

Au regard de ce qui précède, il ressort que le NEPAD représente une lueur d'espoir pour le continent africain. Le plan aborde les problèmes alarmants du continent. Il innove en ce qui concerne la mobilisation des ressources, l'approche des secteurs, et en ce qui concerne le contrôle des actions projetées avec le mécanisme de revue par les pairs.

Cependant, force est de constater que depuis son lancement en 2001, le NEPAD fait preuve d'un certain nombre d'imperfections politique et économique qui suffiront pour soulever des inquiétudes autour de ce projet panafricaniste.

Ainsi, ces remarques suscitent en nous les interrogations suivantes : Le NEPAD serait-il un projet en trompe l'œil ?

Serait-il illusion ? Ou un projet éphémère qui montrera ces faiblesses au fil du temps ?

Y a-t-il vraiment de l'espoir ?

Le spectre de l'afropessimisme ne plane-t-il pas ?

Il s'agira à présent de répondre à ces questions dans notre deuxième chapitre.

CHAPITRE II : Le NEPAD : Un projet en trompe l'œil ?

Bien qu'il soit vu comme un projet porteur d'espoir pour l'Afrique, le NEPAD laisse entrevoir néanmoins d'énormes faiblesses qui risquent de mettre à mal l'avenir de ce plan de développement du continent.

Ainsi, le NEPAD affiche des limites au niveau politique et économique, et par ricochet soulève des inquiétudes quant à un afropessimisme menaçant.

Section I : Les limites d'ordre politique et économique

³³ Azouz Kerdoun, Gouvernance et développement durable pour l'Afrique : L'initiative du NEPAD, une solution ? In Géonomie, n°37, printemps 2006.

En ce qui concerne les limites politiques, le NEPAD est accusé d'avoir une politique de « top down », ce qui suppose que les initiatives partent d'en haut pour être diffusés à la base. Il se pose alors le problème de l'association des populations africaines dans la mise en place du programme NEPAD. On parle alors de décision politique sans consultation du peuple.

En plus, les relations inter-étatiques politiques dans le cadre du NEPAD ne sont pas correctement définies. Quel type de relations existera entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne et celui entre les puissances africaines à savoir l'Afrique du sud, le Nigeria et les autres Etats ?

On peut également constater un cloisonnement politique des dirigeants s'entêtant dans un souverainisme étatique qui effectivement les empêche d'ouvrir de toute bonne foi leur économie à toute l'Afrique.

Aussi, dans le cadre du NEPAD se pose un problème de leadership trop poussé entre les différents dirigeants qui cachent des ambitions personnelles.

Derrière le NEPAD, n'observe-t-on pas la continuation de la politique interne de certains Etats ? Et c'est d'ailleurs ce que l'on souligne dans la politique sud-africaine pour le NEPAD : « Le NEPAD est un paradigme économique qui renforce l'hégémonie de l'Afrique du sud comme plus grande puissance industrielle du continent. Ce projet ouvre les marchés africains à ses entreprises et, à travers elle, à la globalisation »³⁴.

Sur le plan économique, la logique néolibérale qui semble soutenir les objectifs du NEPAD ne va sans inquiétude en ce sens que l'Afrique a été longtemps victime du néolibéralisme. Il y a donc lieu d'opter pour un fléchissement de cette logique.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources, l'impression qui se dégage, c'est qu'il y a un retour vers la dépendance économique vis-à-vis du G8. Les mobilisations diplomatiques en ce sens ont été assez significatives. Les conditionnalités politiques qui seront mises en place pour le déploiement de ces financements extérieurs risqueraient fort bien de voiler une bonne démocratie et une bonne gouvernance.

En plus de cela, il faut souligner que les financements des infrastructures restent encore obsolètes, car ils demandent une très grande mobilisation des acteurs.

Notons que très peu de place a été accordé au financement interne.

Concernant, l'intégration régionale, il faut dire que les relations institutionnelles et fonctionnelles entre le NEPAD et l'Union africaine ainsi qu'entre le NEPAD et les communautés régionales, n'ont pas été clairement définies.

Il y a un risque de chevauchement et un problème de cohérence entre le NEPAD et les organisations sous-régionales telles la CEDEAO, L'UEMOA, la CEAC, la CEMAC³⁵.

Face à cet état de fait, l'ombre de l'afropessimisme ne peut que planer.

Section II : Le spectre de l'afropessimisme.

Ces limites ainsi relevées dans le cadre du NEPAD, il est de toute évidence que l'espoir nourri par rapport à ce projet est en phase avec de nombreuses inquiétudes.

L'afropessimisme ne peut que prendre forme dans une telle situation car si ces nombreuses faiblesses du NEPAD persistaient, ça sera l'échec programmé du plan.

³⁴ « A final goodbye to OAU », Weekly trust (Abuja), 28 juin 2002

³⁵ CEDEAO (communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest)
UEMOA (Union économique et monétaire Ouest Africaine)
CEAC (communauté économique d'Afrique centrale)
CEMAC (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale)

Le NEPAD, c'est la renaissance, c'est le renouveau de tout un continent et non de quelques individus en quête d'un plus grand pouvoir.

Cependant, le bilan à mi-parcours du plan demande encore d'énormes révisions, et une adhésion effective et sincère de tout le continent.

Section III : Perspectives

De nombreuses questions restent encore en suspens dans le plan et certains objectifs méritent d'être renforcés.

Ainsi, il faudra :

- veiller à faire privilégier la région sur l'autarcie étatique, car la voie de l'intégration paraît être la solution idoine pour permettre cette sortie de crise du continent. L'Union Européenne est un bon exemple ;
- lever les barrières tarifaires de même que les barrières non tarifaires pour permettre une véritable intégration commerciale ;
- mettre l'accent sur la mobilisation des ressources internes et le financement interne ;
- afficher une réelle volonté politique ;
- diluer la teneur de la lutte pour le leadership ;
- Mettre en place une base de communication qui chargera de diffuser les idées du NEPAD à tous les échelons du continent.
- Trouver un véritable équilibre entre le secteur public et le secteur privé sans remettre en cause les fonctions sociales de l'Etat par exemple dans le domaine de la santé et de l'éducation.

Le NEPAD trace donc la voie de « l'afrooptimisme », mais pour fonder l'espoir de toute l'Afrique, il devra lever toutes les barrières qui empêchent sa progression et s'engager résolument dans l'optique du développement « autocentré ».

BIBLIOGRAPHIE

AMIN S. (et al), Et si l'Afrique refusait le marché ?, Alternatives Sud, Vol III, n°3, 2001, 289p.

BEN HAMMOUDA H. et KASSE M (dir.), Le NEPAD et les enjeux du développement en Afrique, Maisonneuve et Larose, Paris, 2002, 283p.

CART H-Ph., Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : Vision ou illusion ? Une analyse critique. H.-Ph Cart, Cortailod, juin 2003, 78p.

ROLLAND-PIEGUE Etienne, Vers la création d'un mécanisme de revue par les pairs en Afrique, in TFD66, Mars 2002, p.48-51.

KANBUR Ravi, Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, in TFD66, Mars 2002, p15-26.

KERDOUM Azzouz, Gouvernance et développement durable pour l'Afrique : L'initiative du NEPAD, une solution ?

KI-ZERBO J., A quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein. Ed. De l'aube, Quetigny ; Ed. d'en bas, Lausanne, 2003, 199p.

CONCLUSION GENERALE

En définitive, il faut retenir que le NEPAD, dans l'esprit et dans la lettre, apparaît comme ce plan qui permettra un élan vers le développement de l'Afrique.

Il se distingue par sa particularité, en ce sens qu'il se présente comme un plan « pensé » par le Continent, et recentrant les problèmes de l'Afrique.

L'Afrique connaît un mal développement et a de la peine à se défaire du poids de son passé esclavagiste et colonialiste. Les indépendances devant aboutir à une autonomie politique et économique, se sont avérées être le prolongement de la politique de l'ancienne puissance coloniale et l'assouvissement des intérêts de certains dirigeants avides de pouvoir.

L'Afrique de la colonisation, l'Afrique des indépendances, l'Afrique du 21^{ème} siècle continuent de faire couler beaucoup d'encre, car le continent sur le plan politique, économique, et social a enregistré un fort retard.

Des réflexions avaient déjà été menées pour sortir le continent de son retard, c'est l'exemple du plan de Lagos lancé dans les années 80, qui a rapidement montré ses défaillances car non seulement, il ne répondait pas en grande pompe aux problèmes de l'Afrique, mais également, s'entremêlait au plan d'ajustement structurel qui mettait les économies africaines sous strangulation.

L'Afrique a lentement réagi car jusqu'au début des années 90 avec la vague des démocratisations, on a eu droit à d'autres formules pour sortir le continent du sous-développement. Hélas ! encore des plans ne tenant pas compte des réalités socio-économiques, car sous-tendus par l'économie de marché néolibérale.

Si le NEPAD lancé en 2001, est la flamme de l'espoir d'un développement autocentré du continent, c'est parce qu'il aborde de fond en comble les problèmes cruciaux du continent, tels la santé, l'éducation, la résolution des conflits, la bonne gouvernance. Il s'agit effectivement de la renaissance de l'Afrique, mais qui pour entretenir cette flamme de l'espoir doit se dépouiller des faiblesses politico-économiques, revoir le mode de financement des actions et renforcer les bases démocratiques du plan.

Il s'agit là d'un bilan à mi-parcours, l'avenir nous en dira plus !